

Nouvelliste

SERVICE DE PUBLICITE · PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS : SAINT-MAURICE
Téléphone (025) 3 65 61
Compte de chèques postaux Il c 274

TARIF DE LA PUBLICITE
Annonces 14 ct. le mm
Réclames 35 »
Mortuaires 30 »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE
1 an . 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 25.— 13.50 7.50
Avec Bulletin officiel 33.— 18.— 10.—
Etranger : Demander le tarif

Des comptes fédéraux à l'expansion économique

Le public est chaque année assez bizarrement tenu au courant des résultats financiers du compte d'Etat de la Confédération. La presse reçoit en effet un premier communiqué donnant quelques chiffres globaux qui sont assez largement commentés — surtout si les bénéfices ou le déficit est de quelque importance ou si les commentateurs se croient autorisés à crier au miracle financier. Parfois, un second communiqué vient ultérieurement donner quelques résultats de détail. Puis paraît enfin le compte d'Etat lui-même et le Message dans lequel le Conseil fédéral commente l'exercice écoulé et énonce quelques considérations d'ordre général, bien senties et surtout intéressantes.

Ce dernier stade de la proclamation des résultats financiers du compte d'Etat de la Confédération vient de donner un regain d'actualité à cette question. Nous ne reviendrons pas ici sur les résultats eux-mêmes, soit sur le boni magnifique enregistré pour l'exercice écoulé. Il nous paraît plus intéressant de nous arrêter un instant à la partie générale du Message, notamment en ce qui a trait à la petite récapitulation des résultats du compte d'Etat depuis la fin de la guerre, récapitulation qui amène le Conseil fédéral à la conclusion que deux exercices seulement se sont terminés avec un excédent de dépenses de 241 millions au total, tandis que 8 exercices se terminaient par des bonis atteignant le montant global de 1897 millions. Il est donc resté, sur ces dix années, un boni net global de 1656 millions de francs. Ce chiffre permet aux auteurs du Message de constater que la position financière de l'Etat central s'est fortifiée au cours de ces dernières années.

En fait, la situation financière de la Confédération est bien meilleure encore que ne le laisse croire la somme des bonis enregistrés au cours de ces dernières années. Pour s'en rendre compte de manière exacte, il

convient de tenir compte aussi des versements très importants effectués au compte amortissements et aux fonds de provision, versements qui, au cours de ces dernières années, ont constamment dépassé les sommes prévues au budget. Il faut également tenir compte du programme de réarmement dont les dépenses, dites extraordinaires, ont jusqu'ici été aisément financées par les seules recettes courantes de l'Etat. Or, sur un montant total de dépenses d'armement prévues de 1684 millions, 1188 millions avaient été effectivement dépensés à la fin de 1955.

La presse a plus d'une fois relevé, au cours de ces dernières années, combien les prévisions budgétaires concernant les recettes restaient timides et régulièrement en-dessous de la réalité. Ce fut en effet une tendance constante de ces dernières années, bien qu'un net progrès ait été enregistré au cours des deux derniers exercices. Pourquoi ce pessimisme systématique ? Avait-il pour but de peindre le diable sur la muraille pour décourager certaines revendications ? C'est probablement en partie le cas. Mais si l'on a régulièrement fait de graves erreurs d'appréciation, toujours dans le même sens, c'est aussi parce que les bureaux chargés d'élaborer les budgets fédéraux l'ont fait dans une psychose de crise, ou, du moins, en pensant toujours à une crise possible. Or, plus les années de prospérité s'ajoutaient les unes aux autres, plus aussi les cercles officiels tendaient à croire proche une éventuelle dépression économique. Cette dépression se fait toujours attendre et les prévisions les plus récentes et les plus sérieuses permettent de penser qu'elle n'est pas encore pour demain.

Il faut évidemment rendre aux auteurs des prévisions budgétaires cette justice qu'ils avaient conservé le souvenir cuisant des années de l'entre-deux-guerres

et qu'ils voulaient se montrer assez prudents pour éviter de fâcheuses mésaventures à l'Etat au cas où surgirait une nouvelle crise. Dans ce domaine, l'erreur était évidemment possible. Mais les pronostiqueurs officiels n'en ont pas moins oublié de tenir compte de certains facteurs nouveaux, mais de caractère permanent, qui sont susceptibles de modifier de fond en comble les données du problème.

Ces facteurs, ce sont l'augmentation constante de la population ; elle a pour corollaire un accroissement du nombre des contribuables, d'une part et, de l'autre, une augmentation du volume de la consommation dont le fisc ne va pas sans tirer quelques avantages financiers.

Un autre facteur est l'amélioration progressive du niveau de vie ; les hausses de salaires permettent à de larges couches de la population de satisfaire de nouveaux besoins ; ce sont autant d'occasions d'accroître la consommation de biens de consommations durables, lesquels paient l'impôt sur le chiffre d'affaires et sont un motif de prospérité pour les entreprises industrielles et commerciales, celle-ci payant à leur tour davantage d'impôts.

Enfin, troisième facteur, les ajustements de salaires ont eu pour conséquence de faire passer de nombreux contribuables dans des classes fiscales supérieures, d'où un accroissement important des rentrées fiscales.

Au vu des résultats de ces dernières années, on est en droit de penser que les budgets de l'avenir devraient être élaborés en tenant compte de ces facteurs nouveaux et en se départissant de cette optique de crise qui a trop longtemps exercé un effet paralysant sur toute une partie de notre économie. L'erreur était naguère excusable. Elle ne l'est plus aujourd'hui, car tout laisse à penser que la tendance à l'expansion se poursuivra au cours de ces prochaines années.

Puissent les milieux fédéraux compétents se pénétrer de la réalité de cette évolution à long terme, en mettant sur pied le définitif projet de la réforme définitive des finances fédérales.

M. d'A.

Lettre de Londres

La visite de B. et K.

Que vont faire « B and K », Boulganine et Khrouchtchev ?

Telle est la question qui pendant ces deux dernières semaines a passionné la presse et l'opinion britanniques.

Durant son séjour en Angleterre, M. Malenkov, toujours souriant, avait visité des usines, s'était entretenu avec des ouvriers. Il avait abordé des passants dans la rue, embrassé des enfants, tendu ses joues aux baisers de jeunes filles porteuses de bouquets.

C'était, semblait-il, ce que souhaitaient pouvoir faire également les deux leaders soviétiques, qui viennent d'arriver à Londres, mais c'était aussi ce que voulait éviter le gouvernement britannique.

En effet, l'insistance avec laquelle Boulganine et Khrouchtchev réclamaient le droit de tenir une conférence de presse (droit que Londres leur refusait), le désir pressant de visiter des entreprises du Pays de Galles, qui leur fermaient leurs portes (il s'agit d'usines frappées de crise et dont les ouvriers sont en chômage partiel), permettaient de craindre que les dirigeants soviétiques aient l'intention de s'adresser au peuple anglais en passant par-dessus la tête du gouvernement et que leur visite devienne une tournée de propagande.

C'était bien l'opinion de l'Anglais moyen que reflétait le « Daily Mirror » lorsqu'il publiait dans un éditorial de la semaine passée : « Les tyrans de la Russie, qui tiennent des millions d'hommes en esclavage, désirent profiter de nos libertés. Ils veulent être pris d'assaut par la foule britannique

comme ils l'ont été par les foules indiennes. Cela leur permettrait de semer des doutes supplémentaires dans l'esprit des Américains quant à la solidité des liens anglo-américains ».

L'on tenait à éviter des manifestations d'enthousiasme populaire, peu probables, mais toujours possibles. Cependant, il n'y avait pas en Angleterre, à l'exception des milieux réfugiés et des milieux catholiques, qui considèrent que la détente est impossible tant que la Russie restera communiste et qu'elle dominera les républiques de l'Est, il n'y avait pas d'opposition de principe à la visite de Boulganine et Khrouchtchev. La controverse ne portait que sur le caractère de cette visite : Était-ce une visite purement diplomatique ou une visite d'amitié ?

Le gouvernement, préférant la première formule, souhaitait contenir les visiteurs dans les limites du protocole et des conversations diplomatiques ; M. Eden n'avait-il pas déclaré aux Communes : « Le principal objet de cette visite est la discussion des nombreux problèmes qui divisent le monde ».

La presse travailliste, trouvant la formule gouvernementale trop rigide et difficilement réalisable, conseillait de lâcher la bride aux Russes et, après avoir « parlé affaires » de leur offrir un voyage d'agrément à travers le Royaume-Uni. Pourquoi, écrivait-elle, redouter l'influence que pourraient exercer les visiteurs russes et ne jamais songer à l'influence que les Anglais pourraient avoir sur leurs hôtes.

Malgré l'annonce de la dissolution du Kominform et la déclaration soviétique sur le Proche-Orient, qui encouragent une tendance dans l'opinion anglaise à considérer que peut-être quelque chose a réellement changé en URSS et que les sourires prodigués par Boulganine et Khrouchtchev sont sincères, la méfiance ne s'est pas tout à fait éteinte et bien nombreux sont les Anglais

qui souscrivent à ces lignes signées Edward Crankshaw, spécialiste des questions soviétiques à l'Observer : « Aujourd'hui, le rideau de fer se soulève et cela ne nous plaît pas du tout. Nous étions bien plus à l'aise et nous nous sentions sur un terrain plus sûr quand il était possible de parler aux Russes et que les relations Est-Ouest n'existaient tout simplement pas ». Roland Troillet.

Nouvelles religieuses

Les tribulations du christianisme en Allemagne orientale

M. Johannes Dieckmann, président de la Chambre populaire d'Allemagne Orientale, a adressé récemment une lettre à l'organe central du Parti « socialiste » unifié d'Allemagne démocratique, selon laquelle tous les enfants qui ont atteint l'âge de 14 ans doivent décider par eux-mêmes de leur appartenance à une communauté religieuse.

On lit notamment dans cet écrit : « Si un enfant confirmé, qui a par conséquent atteint l'âge de 14 ans au moins, fait l'objet d'une demande d'instruction religieuse complémentaire, cette requête ne peut être formulée par les éducateurs, mais doit être faite par l'enfant lui-même. Une telle requête d'un enfant de 14 ans révolus ne peut être adressée qu'à la communauté religieuse, et les « salles d'écoles » ne doivent pas être employées à cette fin. » Le président de la Chambre cite, à l'appui, de sa thèse, la constitution de la zone soviétique.

* * *

L'organe du parti chrétien-démocrate d'Allemagne de l'Est Neue Zeit réclame à nouveau que les églises chrétiennes de la République démocratique d'Allemagne Orientale fassent une déclaration de loyauté à l'égard du Gouvernement. S'en prenant plus particulièrement à l'Eglise évangélique, le journal dit, entre au-

tres, qu'il est absurde de vouloir maintenir dans la République démocratique une église évangélique « intégrée à l'ouest ». Il ne faut pas chercher à maintenir pour cette confession une seule orientation politique ; ceux qui essayent de le faire travaillent contre l'unité de l'Eglise évangélique.

Ordination sacerdotale du premier Capucin indien

Son Exc. Mgr Beck, vicaire apostolique d'Araucanie, a conféré l'Ordination Sacerdotale au diacre Severiano Alkaman, qui appartient à la tribu indienne des Araucaniens. Le nouveau prêtre qui est le premier Capucin Indien, appartient à la Province Bavaroise des Capucins, qui a la charge du Vicariat Apostolique d'Araucanie.

Le communisme — la plus grande hérésie de l'époque moderne

Les évêques de Malaisie ont fait lire, dimanche 22 avril, une Lettre Pastorale Collective mettant en garde les fidèles contre les dangers du communisme. On lit notamment dans ce document, destiné à préparer la célébration de la Fête de Saint-Joseph Artisan du 1er mai : « Le communisme militant est la plus grande hérésie de notre temps, l'ennemi le plus dangereux du genre humain, et un grand péril pour la Malaisie. »

au fil de la Semaine

ÊTRE BIENTOT MAMAN!

Quelle joie, mais aussi que de questions nouvelles se posent certainement à vous, madame, depuis que vous savez que vous allez transmettre la vie à un petit être — et surtout s'il s'agit de votre premier enfant. Aussi, c'est à votre intention, futures mamans, que nous avons fait appel à Mlle M. Doucas, infirmière diplômée d'hygiène maternelle et infantile, pour un deuxième

COURS GRATUIT DE PUERICULTURE

Ce cours, donné sous les auspices de Pro Juventute, comprend trois causeries, avec exercices pratiques, fixées comme suit : 1ère causerie : **mardi 24 avril à 15 h.** — 2e causerie : **vendredi 27 avril à 15 h.** — 3e causerie : **mardi 1er mai à 15 h.**

Futures mamans, jeunes mamans et jeunes filles qui vous intéressez à la puériculture, ne tardez pas à vous inscrire à notre Rayon de Layette, le nombre des participantes devant être limité.

BEBE SERA TOUJOURS A SEC...

si vous utilisez le linge protecteur « Bobaby » et la bande « Bobaby - Ombilic ». Ces langes et bandes laissent passer l'urine et isolent ainsi le bébé des langes mouillés. Son petit siège reste toujours sec, le préservant ainsi de toute irritation et rougeur.

« Bobaby » est naturellement en vente au Rayon Layettes - Innovation. Le linge Fr. 4.80 — la bande Fr. 2.80

LE CONFORT AU JARDIN...

vos jardins et vos terrasses doivent être meublés avec goût : c'est pourquoi les Grands Magasins A L'INNOVATION S. A. Martigny vous invitent à visiter leur

EXPOSITION DE MEUBLES DE JARDIN

qu'ils viennent d'aménager tout spécialement dans les spacieux locaux du sous-sol.

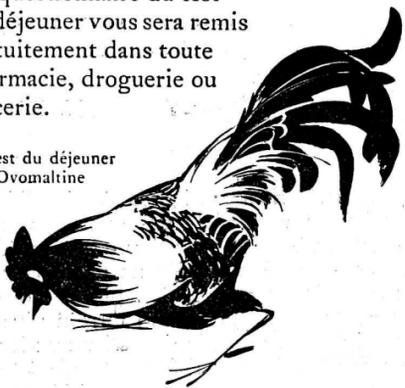
Une évolution heureuse a été apportée dans la conception des meubles de « plein air ». Il est des ensembles de jardin et de terrasse d'une élégance raffinée, des fauteuils en bondoot, en plastique et en tubes d'acier de lignes modernes et de qualité irréprochable qui invitent au farniente, des parasols aux formes nouvelles, des chaises-longues confortables, etc. Ne laissez donc pas votre terrasse ou votre jardin inhabitable, faute de mobilier, mais visitez notre « jardin enchanté », vous y trouverez des suggestions qui vous raviront.

LE CONFORT CHEZ SOL...

Lorsque l'on fait de nouveaux aménagements, il est nécessaire d'étudier ce qui peut mettre le plus en valeur le mobilier. Avec les meubles actuels, aux formes dégagées, le tapis bouclé, poil de vache s'impose. C'est un tapis pratique,

Le questionnaire du test du déjeuner vous sera remis gratuitement dans toute pharmacie, droguerie ou épicerie.

Le test du déjeuner de l'Ovomaltine



durable, et son prix ne bouleverse pas votre budget.

Une visite à notre Rayon de Tapis, au sous-sol de nos magasins, vous donnera une idée de la diversité des coloris, dessins et qualités.

LA NOUVEAUTE DE LA SEMAINE :

La nouvelle teinte « Rouge Feu » No 15 du Rouge Sélection indélébile dans le nouvel étui de luxe grand format, au prix surprenant de Fr. 2.80 (plus 5 % luxe). L'étui simple Fr. 0.90 seulement. Pour votre beauté, madame, adoptez le « Rouge Feu Sélection ».

L'OCCASION DE LA SEMAINE :

D'Algérie, nous venons de recevoir un nouvel envoi de Couvertures, entièrement tissées à la main. Utilisées comme dessus de divan ou comme portières, elles donneront à votre hall un cachet particulier. La couverture 160 x 260 cm. dès 19.90. En vente au Rayon Couvertures.

LA SENSATION DE LA SEMAINE :

Pour vous, messieurs!

La chemise en

SPUN-PERLON

qu'on ne repasse pas!

Pratique : lavée le soir comme une simple paire de bas, rincée sans être tordue, elle est prête à porter le matin.

Solide : chaîne et trame filin retors. Résistante à la déchirure, résistante au frottement, résistante au froissement, la chemise « Spun-Perlon » est d'un usage prolongé.

Hygiénique : le Spun-Perlon opaque et absorbant a tout à fait l'aspect de la belle popeline et assure un meilleur confort.

- Coupe spécialement soignée,
- Entièrement ouverte,
- Col souple baleiné,
- Coloris : gris, bleu, crème,

au prix sensationnel de Fr. 27.50.

C'est une exclusivité INNOVATION.

L'ACTION DE LA SEMAINE :

Thon saumoné péruvien,

la boîte de 455 gr. net Fr. 2.—.

En vente à notre Rayon d'Alimentation.

(Communiqué Innovation.)

Cinéma Etoile - Martigny

Lundi 23 : Dernière séance :

LES REVOLTES DE LA CELLULE 11. La vérité sur les révoltes des détenus derrière les murs d'une prison. Un film rude ! vrai ! palpitant !

Du mardi 24 au dimanche 29 (14 h. 50 et 20 h. 50) :

Une œuvre passionnante, une comédie désopilante... un cocktail piquant, savamment dosé par le grand Hitchcock : LA MAIN AU COLLET. Cette magistrale production franco-américaine, réalisée en couleurs, dans le cadre somptueux de la Côte d'Azur, a pour vedettes l'exquise mariée de l'année Grace Kelly, le séduisant Gary Grant et les excellents artistes français Charles Vanel et Brigitte Auber.

Un sensationnel « policier » qui vous laisse haletant ! Les jeux de l'amour et du... fricfrac !

Judi 26, à 20 h. 50 : Reprise du merveilleux chef-d'œuvre du cinéma espagnol MARCELLINO : PAN Y VINO.

Attention ! Jeudi 26, à 14 h. 50 : SEANCE SPECIALE POUR ENFANTS.

Cinéma Rex - Saxon

Judi 26 : LES REVOLTES DE LA CELLULE 11.

Du vendredi 27 au dimanche 29 : MARCELLINO : PAN Y VINO. Grandiose et simple comme tous les chefs-d'œuvre, ce film est magistralement interprété par le petit Pablito Calvo. Vous serez subjugués par son charme, sa verve malicieuse et surtout par son jeu naturel qui en font une vedette internationale.

Ce film (4 grands prix à Cannes et Berlin, dont le prix de l'Office catholique international du Cinéma) est celui que tout le monde se doit de voir, même ceux qui ne vont jamais au cinéma.

Attention ! SEANCE SPECIALE POUR ENFANTS, dimanche à 14 h. 50.

Union suisse des paysans Prix du lait et du bétail de boucherie - Dégâts du gel

Le Comité de l'Union suisse des paysans s'est réuni en séance ordinaire de printemps le 20 avril à Berne, sous la présidence de M. R. Reichling, conseiller national. Il a approuvé le rapport annuel et les comptes pour 1955 ainsi que le budget et le programme d'activité pour 1956.

Une discussion approfondie au sujet des prix et de l'écoulement a montré que le comité approuve à l'unanimité l'attitude adoptée par les organes de l'Union dans les délibérations qui ont eu lieu jusqu'ici. L'agriculture appuie toutes les mesures possibles fondées sur la législation existante et tendant à une réduction des frais de production. Cependant, afin de compenser tout au moins en partie la hausse des frais effectifs dans les exploitations rationnellement dirigées, il est indispensable, en tant que mesure immédiate, de relever de 2 ct. le prix du lait à la production et d'améliorer les prix indicatifs du bétail de boucherie. L'Union suisse des paysans insistera pour que l'on prenne davantage de mesures spécifiques en faveur des petits paysans et des exploitations de montagne, mais elle doit refuser, exception faite de cas spéciaux et ceci pour des raisons de principe touchant à la politique de l'Etat, que l'on accorde à l'agriculture des subventions au lieu de prix couvrant les frais de production. Le Comité de l'Union suisse des paysans désapprouve les menaces formulées dans certains cercles restreints et regrette ces manifestations déplacées.

Les dommages dus au froid ont atteint pour l'agriculture de diverses régions du pays une ampleur qui, dans l'ensemble, paraît devoir dépasser 100 millions de francs et qui rend nécessaire des mesures spéciales destinées à atténuer les pertes subies. L'Union suisse des paysans a demandé aux autorités compétentes d'attribuer une indemnité pour la remise en culture des champs de céréales d'automne qui ont été anéanties par le gel et qui doivent être entiè-

rement réensemencées. En ce qui concerne les cultures maraichères et fruitières, les vignes et les pépinières, c'est avant tout par l'octroi de prêts à taux réduit et par d'autres mesures d'entraide et de l'Etat que l'on cherchera à atténuer la gravité de la situation.

Radio-Programme

Lundi 25 avril

Sottens. — 7 h. La leçon de gymnastique. 7 h. 15 Informations. 11 h. Emission d'ensemble. 11 h. 50 Vies intimes, vies romanesques. 11 h. 40 Musique symphonique. 12 h. 15 Le livre d'or du chant. 12 h. 25 Les opérettes. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 De tout et de rien. 13 h. 05 Le catalogue des nouveautés. 13 h. 20 Chants et musique populaires d'URSS. 13 h. 45 Prélude à l'heure féminine. 15 h. 55 La femme chez elle. 16 h. 50 Le Concours musical international Reine Elisabeth. 16 h. 45 Musique de cuivre. 17 h. Le feuillet de Radio-Genève. 17 h. 20 Musiques du monde. 17 h. 40 Soirée dans Grenade. 17 h. 45 Le fédéralisme européen. 18 h. Paris relaie Genève. 18 h. 25 En un clin d'œil. 18 h. 50 La Boîte à musique. 18 h. 50 Un Suisse vous parle des Nations-Unies. 19 h. Micro-partout. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19 h. 40 Du coq à l'âne. 20 h. Enigmes et aventures. 20 h. 55 Monsieur de La Palisse. 22 h. 15 Le Magazine de la Télévision. 22 h. 50 Informations. 22 h. 55 Place au jazz. 25 h. 05 Pour clore...

Beromunster. — 7 h. Informations 7 h. 05 Concert matinal. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. 15 Rapsodie hongroise. 12 h. 50 Informations. 12 h. 40 Concert récréatif. 13 h. 15 Airs de Mozart. 14 h. Prenez note et essayez. 16 h. 50 Orchestre récréatif. 17 h. Chants. 17 h. 50 L'enfant et l'animal. 18 h. Radio-Orchestre. 19 h. Notre cours du lundi. 19 h. 20 Communiqués. 19 h. 50 Informations. Echos du temps. 20 h. Concert à la demande des auditeurs. 20 h. 50 Notre boîte aux lettres. 20 h. 45 Concert des auditeurs. 21 h. Chœurs de compositeurs suisses contemporains. 21 h. 45 Disques. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Chronique hebdomadaire pour les Suisses de l'étranger. 22 h. 50 Musique de chambre.

RUF de nouveau à l'avant-garde du progrès!

Le dispositif d'introduction frontale RUF-Intro est une innovation qui, grâce à son prix modéré, vaut la peine d'être adoptée même par les petites entreprises. Il permet en effet d'obtenir des résultats étonnants: inscription simultanée, sans papier carbone, de la même écriture sur le compte et le journal, mise en place automatique du compte à la hauteur de la ligne voulue, éjection automatique lors du retour du chariot et, en tout cas, quand la dernière ligne a été utilisée. Le dispositif RUF-Intro constitue un moyen extrêmement efficace de rationaliser la comptabilité dans les moyennes et petites entreprises.

Demandez-nous le prospectus spécial ou une démonstration sans engagement de votre part.

ORGANISATION RUF
Lausanne, 15 rue Centrale, Tél. (021) 22 70 77

Représentant régional : M. Künzle, Berne, Case postale 5
Burgernziel, Tél. 4 90 32

Alors Stauffer, lui-même saisi par une froide excitation, dit d'une voix qui lui parut étrange :

— Qui est là ?

Une seconde d'un silence de mort passa.

Puis de nouveau la respiration se fit presque gémissante. Un cri rauque. Les rameaux s'agitèrent soudain. Il y eut un bruit métallique, comme si quelqu'un arrachait puis remettait en place le magasin d'un fusil.

Stauffer se baissa et se mit à courir. Il longea la haie, obliqua vers la maison, gagna la porte d'entrée et se précipita dans une chambre, où il conservait les objets d'équipement qu'il avait rapporté de ses expéditions. Parmi eux se trouvaient ses armes.

Il prit deux pistolets qu'il savait chargés et deux lampes de poche. Puis il appela Robert, son valet. Ce dernier accourut ; en apprenant ce qui s'était passé, il se montra plein de décision et de courage.

On ne pouvait guère admettre que l'inconnu fut encore à l'endroit où Stauffer l'avait découvert. Robert courut au lac. Il contourna à la nage la palissade de fer, qui entrainait dans l'eau, monta sur la rive de l'autre côté et se tint d'abord immobile, aux écoutes. On ne voyait pas de bateau sur le lac et on n'entendait rien. Puis il chercha l'endroit où le mystérieux personnage devait s'être tenu.

Cependant Stauffer s'était précipité dans la rue. Il courut vers la porte du jardin de la pro-

priété voisine. Il rencontra un cycliste. Il l'appela et l'homme descendit.

— N'avez-vous pas vu quelqu'un qui s'enfuyait avec un fusil ?

L'homme tira sur son brisago. La lumière de la lampe de poche de Stauffer montrait un visage surpris. C'était celui d'un vieil et honnête ouvrier.

Puis il montra de sa main le haut de la rue. — Là-bas devant, quelqu'un est monté sur un vélo ! dit-il. Je n'ai pas fait spécialement attention à lui. C'est qu'il fait passablement sombre. Stauffer jeta un regard scrutateur à son interlocuteur. Il n'en tira rien de autres renseignements. Il avait vu dans l'obscurité un homme monter sur une bicyclette, c'était tout.

Ayant rapidement réfléchi, il suivit la rue. Au bout de la propriété voisine, entre celle-ci et la suivante, un étroit chemin menait à un garage

de bateaux au bord du lac. Là, une étroite porte de jardin était ouverte, elle conduisait dans le parc touchant au jardin de Stauffer.

Il entra. Sans hâte, il suivit un chemin qui menait à la villa. Elle était dans l'ombre, on n'apercevait de lumière nulle part. Elle semblait être inhabitée. Sans doute ses occupants étaient en vacances. En regardant autour de lui, Stauffer aperçut de la lumière entre les arbres. C'était Robert qui cherchait l'inconnu. L'homme aux cheveux blancs le trouva entre les buissons de lilas, près de la palissade de fer. Il montra la terre. Des traces de pas s'y détachaient nettement. Il n'y avait pas d'autres indices.

Ils échangèrent leurs suppositions et, par la ruelle, ils retournèrent à la maison de campagne de Stauffer. Remplie de frayeur, la femme de Robert les attendait et s'empressa autour de son mari trempé.

Cependant Stauffer se demandait s'il voulait avvertir la police.

Il téléphona d'abord à Vanel qui n'était pas chez lui. Le propriétaire de la pension où il logeait promit de mettre un billet dans sa chambre, lui disant de téléphoner dès son retour.

Aux environs de dix heures et demie, le téléphone sonna. Vanel était à l'appareil. L'explorateur lui raconta son aventure et ses suppositions. Quand il eut fini sa narration, il y eut un moment de solence. Les deux hommes réfléchissaient.

En reliant l'attentat manqué avec la mort de Ruth, et par là avec Glaser, il semblait de plus en plus évident que Ruth avait été victime d'un crime. Glaser ne savait rien de Vanel, mais il connaissait les soupçons de Stauffer. Sans aucun doute, il mettait le cambriolage de sa maison à Ronco et le vol d'une série de lettres pleines de renseignements sur le compte de l'explorateur. Il savait aussi certainement que sa fille connaissait cet homme qu'il haïssait et lui avait rendu visite à plusieurs reprises. Mais Glaser ignorait l'existence de Paul Vanel. Pour l'instant, seul Stauffer était son ennemi, et s'il était vrai que Glaser fut capable d'un crime, on pouvait logiquement supposer qu'il cherchait à se débarrasser de lui.

Etait-ce lui qui était derrière la haie ? C'était peu probable.

▲ suivre.

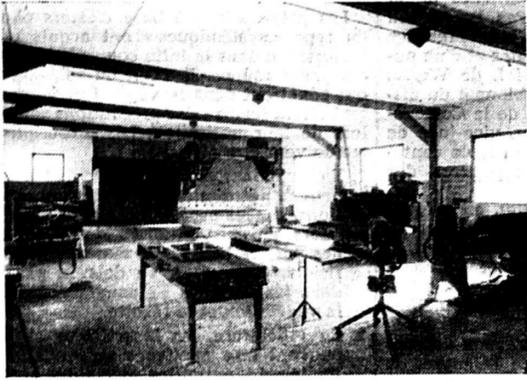
MAX MORELL

Hommes dans la nuit

roman policier

27

Ateliers INOXA Vernayaz
Tél. (026) 6.57.94



Travaux de Presse : profils jusqu'à 3000 mm. et 5 mm. épais.
Fabrication d'articles en acier inoxydable ou tôle noire

Generalvertretung
für
Grossverkaufsartikel

bestens begutachtet, mit nachweisbaren dauernden grossen Absatzmöglichkeiten bei der Landwirtschaft, Molkereien, Futterwarenhandlungen, Lagerhäuser, Bäckereien, Metzgereien, etc. für einige Kantone zu vergeben.

Aussergewöhnlich hoher Verdienst

Nur erstklassige Verkaufskräfte, die auf eigene Rechnung arbeiten, senden ihre Offerte unter Chiffre 426 an Mosse-Annoncen, Basel 1.

AVIS DE TIR

Carte nationale Martigny au 1 : 50.000.
Mercredi 25. 4. 0900-1700 : canon : Le Généri - Pte des Ecandies - Col des Ecandies - Pte d'Orny - Aiguille d'Arpette - C. de la Broya - La Broya - Pt. 2198 - Arpette P. 1627 - Pt. 1879 - Pt. 1687 - Plan la Jeur - Pt. 1915 - La Jure - Six des Orgues.

572000/096000.
Emplacement des pièces : Follatères.
Hauteur verticale au-dessus de la mer présentant des dangers : 4000 m.
Vendredi 27. 4. 0800-1800 : canon : M. Brûlé - Vouardette - La Chauz - Boveyre - Gode Seye - Pte de Boveyre - M. Rogneux.

585000/094000.
Emplacement des pièces : Comeire.
Hauteur verticale au-dessus de la mer présentant des dangers : 4500 m.
Samedi 28. 4. 0700-1600, canon : comme le 27. 4.
Eventuellement se renseigner Tél. (025) 3.65.71.
Pour le détail, voir l'avis affiché dans les communes.

Arsenal fédéral, St-Maurice.
Place d'armes, St-Maurice.

Cinéma

Lundi 23 : Dernière séance
LES REVOLTES DE LA CELLULE 11



Du mardi 24 au dimanche 29
Grace Kelly, Gary Grant et Charles Vanel dans
LA MAIN AU COLLET

Jeudi 26 : REPRISÉ
MARCELINO PAN Y VINO
14 h. 30 Enfants et 20 h. 30



Jeudi 26
LES REVOLTES DE LA CELLULE 11

Du vendredi 27 au dimanche 29
Une œuvre toute de fraîcheur et de grâce
MARCELINO PAN Y VINO

avec le petit Pablito Calvo
Dimanche à 14 h. 30 :
Séance spéciale pour enfants

A vendre beaux plantons

de fraise à Fr. 5.- le cent.
S'adr. Robert Crittin, de Maurice, St-Pierre-de-Clages.

A vendre

un monte-charge avec chariot, une faucheuse à moteur, charrue, etc., en bon état. S'adresser à Alois Zenklusen, Les Tardys, Monthey.

A vendre

1 motofaucheuse Rapid et une motofaucheuse Record, 6 CV., 5 vitesses et marche arrière. Le tout en parfait état de marche. J. Durier, Illiez, tél. 4 32 65.

On cherche Sommelière

téléphoner ou se présenter au Café de la Poste, Tél. 6.30.15, Fully

Baisse

jusqu'à épuisement du stock, lard maigre fumé à 6.20 fr. le kilo. Saucisses de porc extra à 5 fr. le kilo. Saïndoux garanti pur porc à 2 fr. le kilo. Charcuterie de campagne vaudoise Pierre Helfer, Mont s. Rolfe.

On cherche pour de suite ou 1er mai dans petit hôtel-restaurant de passage : une

sommelière
une
cuisinière
une
filie de cuisine

Place à l'année. Bons gages. Tél. (025) 3.41.07.

A vendre ou à louer à Evionnaz une vieille

habitation
provenant de feu Albert Coquoz, comprenant une chambre, cuisine, galetas, caves et remise. S'adresser à Case postale 123, Martigny.

ABONNEZ-VOUS AU
- Nouvelliste -



Eprouvé et reconnu par le bureau de contrôle de la Société Suisse des Médecins-Dentistes (Société Suisse d'Odontologie-SSO)



Soucieuse du maintien de la santé publique, la Société Suisse des Médecins-Dentistes a créé un service scientifique, neutre et indépendant qui, désormais, contrôlera et expertisera les produits d'hygiène dentaire. Nous avons le plaisir de vous annoncer que la pâte et l'essence dentifrices Binaca ont passé cet examen avec succès.

Le signe rouge SSO que nous reproduisons ici figurera donc dès à présent sur les emballages de Binaca. Voilà qui prouve de nouveau que Binaca au sulfo-ricinoléate, à l'action détersive surprenante, contribue véritablement à maintenir la santé de vos dents!

BINACA S.A., Bâle

V 63B

Ça se sent du bout des doigts
Quelle finesse - quel éclat - quelle propreté!
Mais pour ça... le nouveau VIM qui mousse!



Grâce à sa qualité insurpassable, vous ne voudrez plus rien d'autre!

Versez un peu de VIM dans le creux de la main et touchez du doigt: quelle finesse! Voilà pourquoi VIM nettoie avec tant de ménagement.

VIM donne la propreté et l'éclat!



AVEC UN LITRE DE VINAIGRE STOMA: 50 SALADES

VINAIGRE DE TABLE

STOMA



1.10
le litre

Avec bon-images AVANTI

Le vinaigre STOMA est très économique. De goût relevé, il en faut peu pour donner du goût à une salade. Sa saveur franche plaît à chacun. Un excellent vinaigre pour tous usages.

L. CHIRAT S.A. Carouge-Genève

Les brillants résultats de la Banque cantonale du Valais

(Extrait du 59e rapport pour l'exercice 1955)

Le bilan, au 31 décembre 1955, s'élève à Fr. 576 077 524.68, avant répartition. L'augmentation pendant l'année a été de Fr. 40 422 640.14.

Le mouvement simple représente 2 286 054 000 fr. contre Fr. 2 052 827 000 l'année précédente.

Les placements ont augmenté dans tous les chapitres, spécialement dans les comptes courants débiteurs pour les crédits de construction et les crédits aux entreprises des grands travaux hydrauliques. Le portefeuille des titres s'est accru de nos participations non couvertes aux émissions publiques de la Confédération et des Sociétés d'électricité. Nous avons collaboré à dix emprunts comme membre des syndicats d'émission.

Il a été ouvert 1287 crédits pour 58 801 000 fr., dont 190 crédits de construction pour Fr. 21 182 000. Par contre, 24 crédits de construction pour Fr. 9 991 000 ont été refusés, les normes conventionnelles concernant la répartition entre les fonds propres et les fonds étrangers (50 % et 70 %) n'étant pas respectées ou la justification économique par la demande de logements n'étant pas démontrée.

Les prêts hypothécaires nouveaux sont au nombre de 1026 pour Fr. 25 679 000, y compris 135 conversions de crédits pour Fr. 6 026 000.

La répartition des prêts hypothécaires par secteurs économiques se présente comme suit :

1. Immeubles agricoles	Fr. 52 151 00.-	54.88 %
2. Bâtiments d'habitation	Fr. 57 919 000.-	25.37 %
3. Entreprises artisanales	Fr. 24 106 00.-	16.15 %
4. Hôtels, pension	Fr. 15 887 000.-	9.29 %
5. Cafés, restaurants	Fr. 9 045 000.-	6.05 %
6. Installations industrielles et commerciales	Fr. 4 707 000.-	5.15 %
7. Bâtiments d'utilité publique	Fr. 5 753 000.-	2.51 %
8. Communes et bourgeoises	Fr. 2 446 000.-	1.63 %
9. Téléfériques,	Fr. 1 103 000.-	0.75 %

Dans les différents chapitres des placements, nous avons les augmentations suivantes :

Effets de change	+ Fr. 1 057 869.85
Billets à ordre	+ Fr. 169 349.50
Comptes courants débiteurs	+ Fr. 15 956 918.85
Cédules	+ Fr. 25 007.15
Corporations de droit public	+ Fr. 5 440 482.58
Placements hypothécaires	+ Fr. 11 639 297.08
Titres et participations	+ Fr. 1 759 558.-

En raison du resserrement qui s'est produit sur le marché des capitaux, les besoins de fonds que l'épargne valaisanne ne peut satisfaire ont été couverts par des appels de dépôts d'autres cantons et des emprunts. Les conditions sont devenues plus onéreuses, soit en ce qui concerne les taux, soit pour les cours.

Il a été souscrit trois emprunts à la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses pour Fr. 12 000 000.- au total, dont Fr. 5 000 000.- à 2.75 % au pair, Fr. 5 000 000.- à 3.05 % au cours de 99.60 % et Fr. 2 000 000.- à 3.05 % au cours de 97.40 %. Le taux moyen de nos emprunts à la Centrale est, actuellement, de 3.05 %, après amortissement des différences de cours.

Un prêt de Fr. 10 000 000.- nous a été accordé par le Fonds de compensation de l'AVS, au taux de 2.75 % et au cours de 99.40 %. Au total, les trois prêts obtenus jusqu'à ce jour s'élèvent à Fr. 22 millions, dont 12 millions au taux de 3 %. Avec raison, la loi de l'offre et de la demande est strictement appliquée. L'AVS effectue ses placements aux conditions que lui offre le marché.

Les différences de cours, s'élevant au total à Fr. 132 000.-, ont été amorties.

L'émission des bons de caisse a été influen-

cée par le revirement qui s'est produit. Les dépôts de l'extérieur ont notablement diminué et n'ont représenté que Fr. 2 664 000.- (10 645 000.- en 1954). Par contre, nous avons dû faire face à des retraits importants de titres échus qui n'ont pas été renouvelés (Fr. 5 295 000.- hors canton et Fr. 1 222 000.- dans le canton). Les dépôts nouveaux du canton ont, au contraire, été plus élevés que l'année précédente, soit Fr. 2 684 000.- contre Fr. 1 056 000.-. Au total, ce poste est en diminution. Le taux moyen est de 2.75 %.

Il est utile de noter ici que la statistique comparative sur l'épargne dans les différents cantons ne doit pas être interprétée d'une manière absolue. Pour 1954, l'augmentation en Valais était mentionnée pour Fr. 40 500 000.-, ce qui le plaçait au deuxième rang, après Fribourg, avec un pourcentage de 10.6 %, la moyenne suisse n'étant que de 6.5 %. Or, dans l'épargne sont compris nos bons de caisse provenant de l'extérieur. L'épargne de la population valaisanne pour 1954 doit donc être réduite de Fr. 10 000 000.- pour être appréciée exactement. Il n'en reste pas moins une amélioration appréciable qui s'est d'ailleurs accentuée en 1955.

Le chapitre des fonds étrangers présente les fluctuations suivantes :

Engagements en banque	+ 1 210 971.06
Créanciers dans les débiteurs	+ Fr. 1 518 615.44
Comptes courants créanciers	+ Fr. 16 148 025.27
Caisse d'épargne	Fr. 10 257 794.55
Bons de caisse	J. Fr. 1 154 346.95
Centrale des lettres de gage	+ Fr. 12 000 000.-

L'encaisse, au 31 décembre, s'élevait à Fr. 10 040 070.50. Elle est supérieure de Fr. 1 865 000 à celle de l'exercice antérieur. Notre établissement est soumis à la Convention établie avec la Banque Nationale Suisse concernant la constitution d'avoirs bloqués sans intérêts pour un montant de Fr. 1 989 000.-. Notre avoir au clearing bancaire est de Fr. 224 669.24.

Malgré le renchérissement des fonds étrangers, les taux n'ont pas été modifiés pour les débiteurs, en 1955.

Les intérêts et amortissements ont été payés normalement. Cependant, les affaires au contentieux ont augmenté et les provisions et amortissements ont absorbé des sommes plus importantes.

Les intérêts actifs et produits divers se sont élevés à Fr. 11 812 295.64, soit à Fr. 1 217 277.58 de plus que l'an passé, les intérêts passifs à Fr. 7 945 659.90 ou Fr. 958 450.85 de plus. Le solde net est de Fr. 3 868 635.74, supérieur de Fr. 258 826.55.

Les frais généraux ont absorbé 1 833 168.77 fr., soit Fr. 105 708.25 de plus qu'en 1954, dus exclusivement aux dépenses pour le personnel. La moyenne, par rapport au bilan, est de 0.48 % (1954 = 0.51 %).

Les dons accordés aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique du canton représentent Fr. Fr. 41 135.-.

Le rendement brut, par rapport au capital de dotation inchangé de Fr. 15 000 000.-, est de 26.26 % et le rendement net de 12.70 %.

Le bénéfice net disponible, avec le report, est de Fr. 1 906 054.16, en augmentation de Fr. 105 711.50 sur 1954.

La répartition proposée, conformément à l'art. 16 du Décret du 14 novembre 1941, prévoit les attributions suivantes :

1. Aux provisions et amortissements sur immeubles et mobilier,	Fr. 150 000.-
2. A l'Etat du Valais	Fr. 1 080 000.-
3. Au fonds de réserve	Fr. 600 000.-
4. Report à nouveau	Fr. 76 054.16

CHRONIQUE DE SION

Un concours intéressant aux Beaux-Arts du Valais

La Maison Brocard Frères, comestibles, ouvrira prochainement ses magasins à la rue des Vergers, à Sion. Elle a bien voulu mettre au concours, entre quelques élèves de l'Ecole des Beaux-Arts du Valais la création d'une marque commerciale.

En voici les résultats :

1er prix : Alice Pitteloud, Sierre, Fr. 50 ; 2e prix : Iza Nanchen, Sion, en nature ; 3e prix : Eric de Quay, Sion, en nature ; 4e prix : Iza Nanchen, Sion, en nature ; 5e prix : Ange-M. Favre, Sion, en nature.

La distribution des prix ci-dessus eut lieu à l'école des Beaux-Arts, en présence de MM. Brocard Frères et des élèves lauréats.

Nos félicitations.

Les amis de l'art et les jeunes musicales de Sion à St-Pierre-de-Clages

Les amis de l'art et les jeunes musicales de Sion ont organisé un concert de musique ancienne dans le cadre combien approprié de l'église de St-Pierre-de-Clages. Afin que le public puisse être renseigné, ces deux sympathiques sociétés avaient convié la presse, vendredi soir, à l'Hôtel de la Paix. A cette occasion, M. et Mme Alexandre Theler, M. Pierre Parvex, Maître Chaton Pierre, professeur au Conservatoire de Lausanne, donnèrent tous les renseignements voulus.

Ce concert placé sous le haut patronage de nos trois évêques valaisans. Leurs Excellences MM. Adam Nestor, Haller Louis et Lovey Angelin, aura lieu les 27 mai et 3 juin.

Ces concerts seront interprétés par les meilleurs solistes de Suisse romande, avec le concours de musiciens chevronnés, tels que ceux de l'Orchestre de Suisse Romande et le 5 juin avec le concours d'instruments anciens.

Le 27 mai sera réservé à la musique du XIVe siècle, tandis que celui du 3 juin verra l'interprétation de la musique du XVIIIe siècle.

Les écoles française et italienne seront à l'honneur. Nous reviendrons prochainement en détail sur ces deux jours qui suscitent un intérêt énorme auprès de tous les mélomanes de notre pays et chez nos voisins. Les 17 mai et 3 juin, de toutes les parties du monde, nombreux seront les amis de la musique qui se donneront rendez-vous à St-Pierre-de-Clages. Quelques siècles seront évoqués en musique.

Assemblée primaire

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée aujourd'hui à 20 h. 30 au Casino pour élire le conseiller général, qui doit prendre la succession de M. Walter Perrig, démissionnaire.

Assemblée générale de la FVPL

Cette assemblée réunit plusieurs centaines de délégués qui ont siégé samedi 21 avril, à Sion.

Comme d'usage, les délégués de langue allemande ont occupé la salle du Grand Conseil. Les délibérations ont donné lieu à des échanges de vue fort intéressants, regardant les problèmes d'économie agricole du Haut-Valais. Le groupe de langue allemande est dirigé par M. Karl Anthamatten, vice-président de la Fédération et conseiller d'Etat.

La grande salle de l'Hôtel de la Paix recevait les délégués de la partie romande du canton, sous la présidence de M. Marius Lampert, conseiller d'Etat.

L'ordre du jour statutaire ayant été rapidement épuisé, les divers donnèrent l'occasion d'examiner d'importantes questions d'actualité.

Après cela on entendit notamment MM. Bonnard, délégué de l'Union suisse des paysans, Roger Bonvin, président de Sion et conseiller national, R. Clavien, président de la Bourgeoisie de Sion et de l'Association agricole du Valais.

(Nous reviendrons dans notre prochain numéro

sur les intéressants problèmes soulevés lors de cette importante assemblée.)

La Loterie romande expose

Le vernissage de l'exposition d'affiches de la Loterie romande à la salle des Pas Perdus du Grand Conseil, à Sion, s'est déroulé en présence des autorités cantonales et communales et d'un public choisi. Nous avons reconnu MM. de Werra, juge cantonal, Allet, président du Tribunal du district de Sion, Loth-Wyhr et Arnold, de la Commission cantonale de la Loterie, Théler, vice-juge de la commune, Fred Fay, directeur de l'école cantonale des Beaux-Arts, de nombreux peintres, des amis des arts et des lettres, etc.

M. Norbert Roten, chancelier d'Etat, en sa qualité de président du Comité cantonal de la Loterie, prononça une courte mais vibrante allocution. Il définit les buts de cette exposition et donna la parole à M. Monay, de Lausanne, secrétaire général de la Loterie. M. Monay salua les personnalités présentes, puis releva dans son exposé que l'exposition comprenait les 15 meilleurs travaux du concours ouvert auprès des artistes de l'Oeuvre, de l'Association des graphistes professionnels et de l'Association des graphistes suisses (groupe romand). Il s'étendit longuement sur l'art extrêmement difficile de l'affiche. L'exposition prouve le bel effort des artistes ayant pris part au concours et sera un encouragement pour les jeunes.

Et pendant que les invités contemplaient ces petits chefs-d'œuvre, Me Albert Papilloud, secrétaire général du comité cantonal, eut la délicate pensée de faire servir à ses hôtes des petits fours et un Johannisberg parfait. On leur fit honneur !

F.

L'exposition reste ouverte (gratuitement) au public jusqu'à vendredi prochain chaque après-midi de 14 à 19 heures.

Communiqué des Stations fédérales d'essais agricoles de Lausanne du 19 avril 1956

Lutte contre la tavelure du pommier et poirier

Les contrôles effectués dans les vergers de Suisse romande ont permis de constater la maturité des spores de tavelure. Une première dispersion d'ascospores a déjà eu lieu à la faveur des pluies des 13 et 14 avril.

L'avancement de la végétation étant très variable suivant les régions, il n'est pas possible de fixer la date du premier traitement préfloral. Ce traitement doit être effectué dès que les arbres ont atteint le stade « boutons verts », c'est-à-dire entre le moment où les boutons à fleurs sont visibles et l'apparition de la première pointe rose.

On utilisera une bouillie soufrée additionnée d'un produit cuprique aux concentrations indiquées par les fabricants.

Une heureuse innovation

dans le domaine de l'entretien des parquets et planchers !



enduit brillant pour tous genres de sols, supprime pour une année ou plus, la paille de fer et l'encaustique.

Références de premier ordre.

Renseignements et prospectus dans toutes les drogueries et chez le fabricant : Jos. Triponez, Genève.

Dépositaire pour le Valais : G. GRANGES, St-Maurice.

Communiqué des Stations fédérales d'essais agricoles et de la Commission intercantonale des toxiques

Utilisation des insecticides systémiques

Les préparations à base d'esters phosphoriques du type « systémiques » ont acquis une certaine importance dans la lutte contre les pucerons et les araignées rouges. Il s'agit de substances toxiques qui pénètrent dans le végétal et y restent actives un certain temps ; des précautions sont nécessaires lors de leur utilisation. Les prescriptions suivantes doivent être observées :

1. En arboriculture, les insecticides systémiques peuvent être utilisés, seulement en pulvérisations, sur les espèces végétales suivantes : pommiers, poiriers, pruniers, dès la fin de la chute des pétales jusqu'à fin mai au plus tard. Les cerisiers, par contre, ne doivent pas être traités dans les périodes s'étendant entre le début de la végétation et la récolte.
2. En viticulture, les insecticides systémiques ne peuvent être appliqués qu'avant la fleur. (Actuellement, parmi les spécialités de cette classe, seuls le Métasystox et l'Ekatine sont autorisés pour les traitements viticoles).
3. En culture maraîchère, dans les cultures de pois, de pommes de terre et de betteraves sucrières, les insecticides systémiques ne doivent, en aucun cas, être utilisés. Les arbustes à petits fruits et les fraisiers ne doivent pas être traités dans la période s'étendant entre le début de la végétation et la récolte.
4. En ce qui concerne l'utilisation des insecticides systémiques en floriculture, il n'y a pas de restrictions quant aux époques de traitements.
5. Les mesures de précautions à prendre lors des applications sont les mêmes que pour les esters phosphoriques toxiques (port de vêtements de protection et d'un masque adapté au toxique). Des précautions spéciales doivent être prises en cas d'utilisation dans des locaux fermés (serres).

Les insecticides systémiques suivants sont autorisés actuellement par les Stations fédérales d'essais agricoles : Ekatine, Métasystox, Pestox 3, Systox 20.

Commission intercantonale des toxiques Stations fédérales d'essais agricoles de Lausanne, Wädenswil et Zurich-Oerlikon.

caritas



Celui qui n'a pas de patrie est comme un arbre déraciné. L'instabilité, l'insécurité, le glissement vers la misère, en laissant à l'entourage toute initiative d'amélioration, tel est le lot de l'apatride. S'il ne trouve aucun endroit pour se reposer, aucun être qui le comprenne, aucune situation qui lui permette de vivre, aucun pays où il puisse demeurer, alors, lentement, il dépérit.



Monsieur Georges HUBER, à Martigny-Ville ; Monsieur et Madame Alexis PIERROZ, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny-Ville ; Madame Veuve Hortense DARBELLAY, à Martigny-Ville ;

Monsieur et Madame Edouard PIERROZ et leurs enfants, à Martigny-Ville ; Monsieur Emile MORAND-PIERROZ et ses enfants, à Martigny-Ville ; Madame veuve Ernest PIERROZ, à Lausanne ;

Madame Veuve Henri PIERROZ et ses enfants, à Paris ;

Madame et Monsieur Henri GAY-CROSIER, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny-Ville ;

Madame Henri GRANDMOUSIN, ses enfants et petits-enfants, à Martigny-Ville ;

Monsieur Alfred TISSIÈRES, ses enfants et petits-enfants, à Martigny-Ville ;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées à Martigny, Monthey, Sierre et Glis, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Georges HUBER née PIERROZ

leur bien chère épouse, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenue dans sa 69e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville le mardi 24 avril 1956, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire : rue des Hôtels, à 9 h. 45.

Priez pour elle

Moderne et racée ...

la nouvelle ligne «Motoramic» pour tous les modèles Chevrolet de cette année. Avec pneus de sécurité sans chambre à air.

Chevrolet - créée pour votre satisfaction



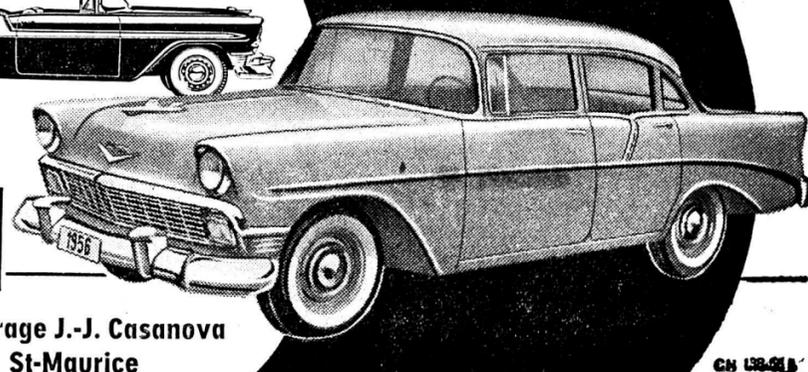
Garage J.-J. Casanova St-Maurice

Chevrolet

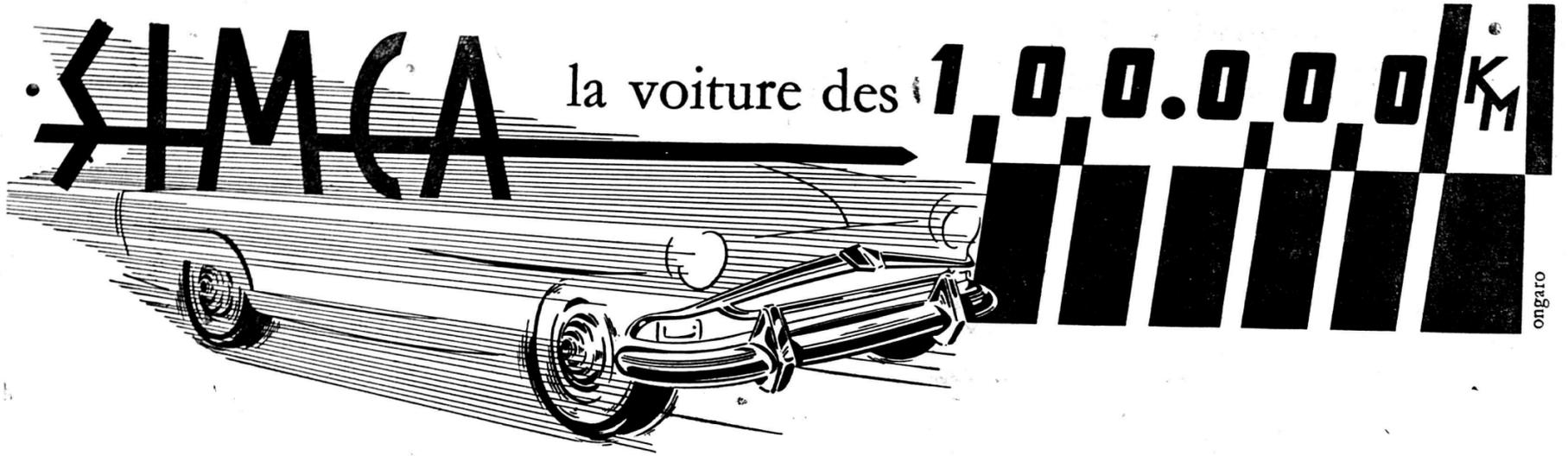
★ capot plat et plongeant

★ calandre élégante et finement grillagée

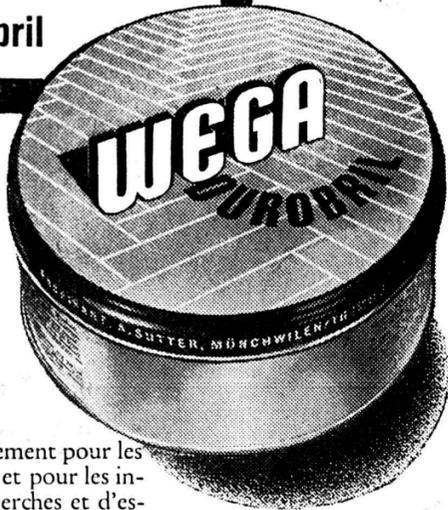
★ glaces panoramiques larges et bombées



CH 138-014



**Simplification énorme
de l'entretien des sols!
grâce à WEGA-Durobril**



WEGA-Durobril a été créé spécialement pour les sols exposés à une forte circulation et pour les intérieurs soignés. Des années de recherches et d'essais pratiques sur des milliers de m² de sols divers ont conduit à cette nouvelle cire « concentrée », qui forme un revêtement extra-dur.

WEGA-Durobril ne doit être étendu qu'en couche *très mince*, car la plus fine pellicule offre déjà assez de résistance aux plus grandes épreuves et empêche la saleté et la poussière de pénétrer dans le sol; d'où son rendement et son économie. L'éclat de WEGA-Durobril tient longtemps et il suffit d'un simple coup de frottoir pour le raviver.

Une cire molle s'étend certes plus facilement et plus abondamment, mais elle ne donne jamais un revêtement aussi tenace.

Si vous y réfléchissez, vous préférerez donc sans aucun doute consacrer un peu plus de temps pour obtenir une couche de fond dure et ne plus avoir ensuite à encaustiquer pendant des semaines.

Fabricant: A. Sutter, produits chim.-techn., Munchwilen / TG

**Parfaitement!
Le lait et le café
font une boisson**



Un bon café au lait robuste ne s'obtient que par adjonction de Franck Arome. C'est la chicorée Franck Arome qui « lie » le café, c'est elle qui lui confère de l'accent, de l'arome et sa belle couleur soutenue.

Le café au lait est une composition très avantageuse de propriétés nutritives et stimulantes — justement ce dont on a besoin le matin pour donner de l'impulsion au corps et à l'esprit. Essayez-le!

Charcuterie tessinoise

- Ravioli Fr. 5.— p. kg.
- Saucisses de chèvre Fr. 1.70 p. kg.
- Mortadella casalinga fumé Fr. 3.— p. kg.
- Mortadella Bologna I. qual. Fr. 5.50 p. kg.
- Mortadella Bologna II. qual. Fr. 4.— p. kg.
- Saucisses de porc, fraîches I. qual. Fr. 5.— p. kg.
- Salami type Varzi I. qual. Fr. 11.— p. kg.
- Salami extra Fr. 9.50 p. kg.
- Salami type Milano Fr. 8.— p. kg.
- Salametti cacciatori I. qual. Fr. 8.— p. kg.
- Salametti II. qual. Fr. 5.— p. kg.
- Coppa Fr. 12.— p. kg.
- Bœuf pr bouilli et ragoût Fr. 2.80 p. kg.

Macelleria - Salumeria : Paolo Fiori Locarno

(Prière d'écrire lisiblement).

A vendre

agencement de magasin

comprenant meubles; Frigidaire avec moteur, balance Universal, trancheuse à viande électrique, moulin à café, etc. Le tout état de neuf.

Ecrire au Nouvelliste sous chiffre O 2333.

A vendre chalet

situé à Mottec sur Zinal (Val d'Anniviers) construit en 1943, rez-de-chaussée et un étage, 7 pièces; devrait être démonté et déplacé.

Pour visiter et traiter, s'adresser à Entreprise Galerie Tsarmette, Mottec, (VS). Tél. (027) 5.52.02.

Chantier de montagne cherche pour sa carrière et sa station de concassage

contremaître

Faire offres écrites avec prétentions et certificats sous chiffre P 5942 S à Publicitas, Sion.

Café-Restaurant demande pour tout de suite

**filles d'office
sommelière**

Ecrire avec photo, copies de certificats à Restaurant Le Prieuré, Pully-Lausanne.

**Chaises de la Fête
des Vignerons**

en fer, pliantes, vernies aluminium

**Ces jours, nous sommes débordés
de commandes!**

Pour accélérer les expéditions, nous avons centralisé la vente à notre

Magasin, rue de la Louve 10

Toujours, Fr. 14.50 pièce. Franco de port par 10 pièces. Commandes téléphoniques acceptées

Tél. 23 97 97 ou 23 97 75 à Lausanne

GLARDON - Occasions

**CENTRE MARTIGNY-VILLE
IMMEUBLE PHARMACIE MORAND**

à louer

tout de suite ou date à convenir

1 STUDIO avec cuisine et douche . . . Fr. 80.—

1 APPARTEMENT de 7 pièces, tout conf. Fr. 236.25

1 APPARTEMENT de 4 pièces, tout conf. Fr. 153.15

Tout ces appartements sont à l'état de neuf

Pour visiter : M. DELL ESSA, Avenue de la Gare, MARTIGNY

Pour traiter : M. Achille CARREL, Dôle 3, LAUSANNE

Dr Maurice Michellod

médecin-radiologue F. M. H.

SION

de retour



Madame, pensez aussi à vous

**Une paire de bas nylon
des bœux à provisions**

Exigez avant tout la qualité
la qualité Valrhône



Grande entreprise cherche

secrétaire

place stable et intéressante pour personne ayant pratique et connaissance des travaux de bureau. Langue maternelle française, connaissances d'allemand. Bonne rétribution.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire au Nouvelliste sous N 2332.

Nous cherchons pour notre atelier de réparations jeune

mécanicien

connaissant les moteurs Diesel et si possible la soudure électrique. Ecrire Natural Le Coultre, case Rive 400, Genève.

A louer

alpage

près frontière, pour 35 bêtes, à Bernex (Haute-Savoie). S'adr. à Mme Cachat, Neuvecelle sur Evian.

A vendre de particulier une

voiture

automobile Simca Aronde, année 1953, roulé 30,000 km. En parfait état. — S'adresser sous chiffre P 5928 S à Publicitas, Sion.

A vendre d'occasion et faute d'emploi, une

moto

Condor A 580, complètement révisée à neuf. Prendre l'adresse chez Mme de Siebenthal, L'Union, Bex.



Clôtures

en bois imprégnés à chaud, en fil acier, en treillis. Demandez offres, prospectus et visite de notre représentant

Müller & Co

Fabrique de clôtures

Löhningen à

SION

Case postale 307

Pour votre

frousseau

Adressez-vous à Emile Dubois, Confections, St-Maurice.

FOOTBALL

Les demi-finales de la Coupe de Suisse

Cantonal-Young Boys 0-1
Granges-Grasshoppers 0-1

Résultats conformes aux prévisions. Mais alors que l'on attendait une meilleure résistance de Granges, c'est Cantonal qui ne s'est incliné que par un but d'écart. Le club neuchâtois pourra désormais se consacrer uniquement au championnat et laisser Grasshoppers et Young Boys préparer une belle finale de coupe.

Le championnat suisse

Ligue nationale A

Bâle-Chiasso 2-1
U. G. S.-Schaffhouse 3-2

Bâle, sur son terrain, est difficile à battre. Chiasso en a fait l'expérience à son tour, malgré une excellente forme. Urania avait un urgent besoin de 2 pts. Ceux pris à Schaffhouse feront du bien dans la balance.

Ligue nationale B

Nordstern-Young Fellows 2-1
St-Gall-Winterthour 1-1

Nordstern continue: après Lucerne, il bat l'autre leader, Young Fellows. Le club bâlois doit amèrement regretter certains points perdus!

La situation est serrée en tête et pas moins de six équipes peuvent encore prétendre aux deux premières places.

Le championnat suisse de première ligue

Suisse romande: Martigny - Monthey 2-1 - Montreux - Bienne Boujean 2-3 - US Lausanne - Vevey renvoyé - Sierre - Sion 2-1 - Yverdon - La Tour 3-2.

Suisse centrale: Olten - Concordia Bâle 3-1 - St-Imier - Delémont 2-2 - Bassecourt - Aarau 0-0 - Moutier - Birsfelden 5-1 - Porrentruy - Petit-Huningue 3-0.

Suisse orientale: Baden - Mendrisio 0-2 - Brühl - Locarno 3-1 - Pro-Daro - Bodio 0-1 - Red Star - Oerlikon 2-2 - Zoug - Rorschach 1-1.

Yverdon et Boujean ont gagné de justesse. Est-ce à dire qu'ils connaîtront bientôt quelques revers? Ce n'est pas sûr car il peut s'agir en l'occurrence d'un redressement de leurs adversaires respectifs: La Tour et Montreux. Rien de changé donc pour les deux premières places. Yverdon mène avec 17 matches 25 points, suivi de Boujean 15-24. Par contre, Montreux, perdant à Martigny à l'ultime seconde du match, perd aussi sa 5e place au profit de son vainqueur (Martigny 16-22 et Monthey 17-22).

Sion perd ses dernières espérances à Sierre, contre cet éternel rival! Ainsi le lot des prétendants se réduit sensiblement. Nous pouvons résumer ainsi la situation: deux prétendants sérieux Yverdon et Boujean, avec avantage théorique à ce dernier; un outsider: Martigny; clients de dernière heure pouvant être les arbitres des batailles engagées: Monthey et Sion!

Monthey recevra Boujean et Sion aura la visite de Martigny et Yverdon!

DEUXIEME LIGUE

Sion II - Aigle 1-5
St-Léonard - Stade 1-1
Vignoble - Vevey II 2-1
St-Maurice - Saxon 3-0
Sierre II - Viège 1-1

Plus qu'un seul point au FC Viège pour conquérir le titre. Comme il recevra Chippis, autant dire que c'est une affaire classée.

Dénouement en queue du classement: Saxon, battu à St-Maurice, est condamné à la relégation car il ne peut plus rejoindre ses adversaires, même en gagnant tous ses matches.

TROISIEME LIGUE

Chamson - Riddes 1-0
Vétroz - Ardon 1-5
Rarogne - Grône 5-0
Brigue - Châteauneuf I 2-2
Monthey II - Muraz 5-0
Martigny II - Leytron 2-2
Collombey - Vernayaz 4-2
Vouvry - Fully 0-5

Le duel Chamson - Rarogne se poursuit; toujours trois points d'écart entre les deux candidats au titre.

Le match nul de Leytron aurait pu profiter à Vernayaz si ce dernier avait triomphé à Collombey. Mais ce n'est pas le cas et désormais tout est réduit à une lutte à deux entre Martigny II et Leytron. Leurs futurs adversaires seront les arbitres de la situation.

QUATRIEME LIGUE

Salquenen II - Sierre III 5-0
Lens - Montana 1-1
Rarogne II - Chippis II 2-1
Sion III - Ayent 6-5
Bramois - Granges 1-4
St-Léonard II - Evolène 1-3
Conthey - Ardon I 9-1
Collombey II - Fully II 5-0
Troistorrent - Evionnaz, renvoyé

Championnat cantonal

JUNIORS A - 1er degré

Sion I - Martigny I 3-1
Saxon I - Grône I 0-3
Chamson I - Viège I 2-9

Deuxième degré

Salquenen I - Lens I 2-0
Vétroz I - Riddes I 1-1
Monthey II - Muraz I 1-2

Troisième degré

Chippis I - Montana I 2-1
Brigue I - St-Léonard I 5-2
Conthey I - Leytron I 1-1
Châteauneuf I - Sion II 0-3
Vouvry - Bouveret I 5-1
Fully I - Vernayaz I 1-1
St-Maurice I - Martigny II 5-1

Chronique Sportive

LA COUPE INTERREGIONALE JUNIORS

Demi-finales: Genève - Tessin 1-0 - Berne - Vaud 1-0 - La finale sera disputée le lundi de Pentecôte à Berne.

MATCHES AMICAUX

À Lausanne: Lausanne - AC Portugèza (Brésil) 6-5 - A Lucerne: Lucerne - Servette 2-2.

Le championnat de France

Résultats de dimanche:

Première division: Marseille - Troyes 3-0 - Nîmes - Metz 0-0 - Nancy - Sochaux 0-1 - Racing - Toulouse 3-0 - Lens - Lyon 1-0 - Reims-Strasbourg 6-2 - Nice - Monaco 1-1 - St-Etienne - Sedan 3-2 - Bordeaux - Lille 2-1.

Classement: 1. Nice et Lens 35 pts; 3. Racing 34; 4. St-Etienne 33; 5. Lyon et Monaco 32.

Deuxième division: Rouen - Sète 2-1 - Perpignan - Roubaix 0-0 - Montpellier - Rennes 2-2 - Stade français - CA Paris 3-2 - Nantes - Alès 0-1 - Cannes - Béziers 1-1 - Le Havre - Aix 4-1 - Angers - Valenciennes 3-0 - Toulon-Besançon 1-0 - Red Star - Grenoble 2-2 (samedi).

Classement: 1. Rennes 47; 2. Valenciennes et Béziers 44; 4. Angers 43; 5. Alès 42.

La chance n'était pas du côté des meilleurs!

Martigny-Monthey 2 à 1 (0-0)

Plus de 2500 spectateurs ont assisté hier à Martigny au derby bas-valaisan. Les deux équipes, théoriquement, se trouvaient à égalité; toutes deux avaient encore des chances de succès dans la lutte engagée pour le titre et la promotion. C'est dire en quelques mots que la rencontre était d'importance et c'est pourquoi le public ne l'a pas boudée.

Nous l'avons déjà dit maintes fois: il ne faut pas attendre beaucoup d'un derby. Certes, il y aura toujours quelques exceptions pour confirmer la règle, mais en général, on doit convenir que la qualité du jeu n'y est jamais fameuse. La faute en incombe au marquage et au fait que les deux équipes ne prendront jamais en même temps les mêmes risques en sacrifiant la défense à l'attaque.

Le double verrou martignerain

Pour le public, il eut mieux valu que Martigny n'eût plus aucune chance pour la première place. Nous disons pour le public, c'est-à-dire spectaculairement. On peut concevoir, en effet, un onze martignerain, débarrassé de tout souci, se livrer complètement et répondre à son adversaire particulièrement offensif par l'offensive. Mais voilà, Martigny ne devait pas perdre et pour ce match dut se présenter sans Giroud I, blessé et Meunier suspendu. Il en résulte un remaniement complet de l'équipe: Martinet et Manz furent placés comme arrières; Rausis, Giroud I et Petro opérèrent aux demis, quant à la ligne d'attaque, elle fut formée par Rémondoulez, Sarrasin, Giroud III, Massy et Raetz. Tactiquement, ce fut un double verrou: d'abord il y eut l'effet psychologique produit par la présence de Contat sur les avant montheysans; puis l'action qu'à toujours ce même Contat sur ses camarades de la défense (on sait qu'il possède comme pas un, en Valais, l'art de commander l'organisation d'un système défensif). Puis ce fut la disposition tactique sur le terrain avec trois arrières et quatre demis. Cette formidable barrière aurait dû rendre méfiants les Montheysans. Mais voilà, on aime dominer et lorsqu'on est pris au jeu, on ne se rend plus compte que ce jeu est dangereux parce qu'improductif.

Contre ce double verrou, les avant montheysans se cassèrent le nez et... le reste avec! On n'y alla pas, en effet, avec le dos de la cuiller et dans l'art de déblayer, les Martinet, Manz, Giroud et consorts sont passés maîtres. Pour eux, le problème était simple: empêcher les avant adverses de forcer le barrage, de se mettre en position de tir. Qu'importe une domination au centre du terrain ou un carrousel sans fin à la limite extérieure des 16 m.; tout s'arrêtait là, tout, à l'exception de quelques tirs. Le premier, sur coup franc de Monnay, rencontra la barre sur son passage; le second du même Monnay (ces tentatives du centre-demi illustrent bien l'impuissance des avant à se placer convenablement pour tirer alors qu'on sait qu'ils sont tous de bons tireurs, particulièrement Pottier, qui doit se dire que la célébrité est bien lourde à supporter!) échoua également sur le montant. Contat; pour sa part, arrêta miraculeusement deux essais très durs et inspira une grande confiance à ses camarades.

L'histoire des trois buts

Pour modifier complètement la physionomie du match, assez terne dans l'ensemble pour les raisons que nous avons expliquées, qu'aurait-il fallu? Tout simplement, un but montheysan dans les premières minutes ou que Monthey marquât en premier.

Ca devient (presque) une tradition!

Sierre-Sion 2-1

Environ 1200 spectateurs ont assisté à cette rencontre disputée d'une manière parfaitement correcte sur un terrain rendu légèrement glissant par une fine pluie tombant par intermittence.

L'arbitre était M. Schwab (Bâle) et les équipes évoluèrent dans les formations suivantes:

Sierre: Sartorio; Favre, Lietti; Genoud, Giachino A., Rubin; Warpelin, Pannatier, Thalmann, Allégroz, Roussy.

Sion: Panchard; Demierre, Humbert, Walther; Karlen III, Barberis; Birchler, Théoduloz II, Guhl, Troger, Balma.

Un début prometteur

Sierre se porta d'emblée à l'assaut des buts de Panchard par l'intermédiaire de Roussy. La réaction séduisante se traduisit par un loupé de Théoduloz, puis par deux corners qui ne donnèrent rien. Sierre soutient mieux ses attaques que Sion, et Panchard doit s'y prendre à deux

Matches internationaux

Dimanche, à Belgrade, en match international, la Roumanie a battu la Yougoslavie par 1-0. A la mi-temps, le score était de 0-0.

Dimanche à Sofia, la Yougoslavie B a battu la Bulgarie B par 3-2 (2-1).

Matches amicaux internationaux

A Budapest: Entente hongroise-Botofago (Brésil) 6-2 (mi-temps 5-0). A Rome: Lazio-Vasco de Gama (Brésil), 4-2 (1-2).

Un arbitre hollandais pour Suisse-Sarre

C'est l'arbitre hollandais Leo Horn qui a été désigné pour diriger le match international Sarre-Suisse, qui aura lieu le 1er mai à Sarrebrück.

Le concours du Sport-Toto

Concours No 52 du 22 avril 1956:

Somme totale aux gagnants: Fr. 445,416,50

Somme à chaque rang: 148,472,15.

Colonne des gagnants: 2-2-1 1-1-x 1-2-1 x-2-1

vant Giachino, puis Lietti s'élança pour tirer un coup franc à 20 mètres, que Panchard bloqua sûrement.

Humbert fait un mauvais mouvement et doit sortir durant 7 minutes sans que quelque chose de bien spécial se produise. Sion continuant même une certaine domination.

Sur une action Giachino - Warpelin, la partie s'anime un peu plus. Sierre tire un corner à la 50e minute. A la 52e minute, Roussy est chargé d'un autre coup de coin magnifiquement repris par Thalmann, qui ouvre la marque. La réaction des Séduois est prompte et ces derniers exercent une bonne pression, mais Sartorio se défend bien. Néanmoins, à la 58e minute, Guhl égalise d'imparable manière. Ces deux buts furent très beaux. Lietti sauva devant Troger, puis la fin approche sur l'impression d'un remis. Or, c'est mal connaître l'énergie propre aux Sierrois durant les dernières minutes. En effet, à la 44e minute, Walther fait une grossière erreur et Warpelin en profite pour donner l'avantage à son équipe. Ce but de la dernière heure devient donc presque une habitude dans les derbies du centre.

Brefs commentaires

Sierre possède une formation très homogène, magnifiquement menée en ce moment-ci par André Giachino, en grande forme. Tous les joueurs luttent et travaillent avec cœur.

Ce n'est pas précisément le cas pour Sion, où Humbert ressort nettement du lot dont deux éléments sont nettement inférieurs aux autres. Relevons que l'entraîneur Guhl a aussi bien payé de sa personne.

La Tchécoslovaquie et le Brésil font match nul 0-0

Quelque 45 000 spectateurs ont assisté, samedi après-midi à Prague, au Stade de l'Armée, à la rencontre internationale Tchécoslovaquie-Brésil qui s'est terminée sur le score de 0-0.

Ski

Nouvelle victoire de Raymond Fellay

Dimanche s'est disputé à Saas-Fee un slalom géant de 600 m. de dénivellation et comprenant 50 portes qui a donné les résultats suivants:

Dames: 1. Ginette Chevey, Sierre, 3' 48" 0; 2. Miriam Lehner, Zermatt, 5' 49" 0.

Messieurs: 1. Raymond Fellay, Verbier, 2' 46" 1; 2. Michel Carron, Verbier, 2' 51" 3; 3. Ami Giroud, Verbier, 2' 54" 0; 4. Simon Biner, Zermatt et René Rey, Crans, 2' 54" 4.

Victoire suisse en Autriche

Les courses disputées en fin de semaine sur la Kuhplacke (Schneeberg) ont donné les résultats suivants:

Slalom géant (dénivellation 350 m., 40 portes): 1. Roger Staub, Arosa, 59" 4; 2. Walter Schuster, Autriche, 60" 6; 3. Josl Rieder, Autriche, 61" 9.

Slalom spécial: 1. Walter Schuster, Autriche, 115" 1; 2. Roland Bläsi, Lenzerheide, 118"; 3. Josl Rieder, Autriche, 119". Au cours de cette dernière épreuve, Roger Staub manqua une porte lors de la première manche et deux autres lors de la seconde. Le combiné revient finalement à Walter Schuster.

Cross-country

Les championnats valaisans

Les championnats valaisans ont été disputés hier à Ardon. Très bien organisés par la section locale, ils ont obtenu un joli succès, malgré un temps maussade.

Chez les juniors, Moos, grand favori, s'imposa sans peine, prenant la tête dès le départ et ne la quittant plus. Duel serré par contre pour la 2e place entre Dages et Debons, qui s'est terminée en faveur de l'excellent skieur de Vérossaz.

En catégorie licenciés B, Morard Gustave et Cozzoz Maurice ont imposé un train sévère. Le vétéran agaunois a mené durant 3 tours avant de céder le commandement à son rival qui ne l'a plus quitté jusqu'à l'arrivée.

En catégorie A, victoire aisée de Jeannotat (le champion fribourgeois actuellement à Sion) tandis que Truffer Otto et Truffer Richard se sont assurés les 2 et 3e places, terminant à 400 et 600 m. du vainqueur.

Les championnats suisses de lutte libre

C'est à trois endroits différents, Zurich, Bümblitz et Cortaillod, que se sont déroulés, samedi et dimanche, les rencontres comptant pour l'attribution des nouveaux titres de champion suisse de lutte libre, selon les dispositions prises par la commission inter-association récemment créée. Voici les classements officiels:

Poids mouche: 1. Franz Burkhard, Zurich. Poids coq: 1. Jean Nicolet, La Chaux-de-Fonds.

Poids plume: 1. Paul Häni, St-Gall. Poids légers: 1. Mainrad Ernst, Zurich. Poids welters: 1. Karl Bruggmann, Lucerne. Poids moyens: 1. Karl Schaad, Genève. Poids mi-lourds: 1. Eugen Holzheer, Bâle. Poids lourds: 1. Max Widmer, Walterswyl.

Tennis de table

La Raquette d'argent

Voici les résultats du tournoi organisé vendredi soir à Vernier, pour la Raquette d'argent, et qui était entièrement télévisé:

E. Urchetti, Genève, bat en finale Giudici, Genève, par 21-19, 21-17, 20-22, 21-17; 5. Wassmer, Genève, et Birchmeier, Zurich; 5. Willmann, Zurich, Estoppel, Lausanne, Roux, Lausanne et Steckler, Genève, etc.

Dans tous les bons établissements

LUCUL

LE BOULLON DES SPORTIFS

A. LUGON - Représentant - EVIONNAZ

Cyclisme

Le IV^{me} Prix Simon à Yverdon

Magnifique course des deux Valaisans Luisier et Pellaud, grands animateurs de l'épreuve

(de notre envoyé spécial E. Udry)

C'est un voyage éclair que nous avons fait dimanche matin à Yverdon. Samedi, nous apprenions, en effet, que quelques coureurs du VC Excelsior de Martigny, dont les grands espoirs sont Luisier et Pellaud, seraient au départ du IV^e Prix Simon, une épreuve pour amateurs B. Nous étions curieux de voir à l'œuvre nos Valaisans contre les forts coureurs romands et d'outre-Sarine, après leur tenue quelconque au Prix de Martigny et leur réhabilitation, dimanche passé, à Lausanne, où Pellaud et Luisier terminèrent avec le peloton de tête.

Disons immédiatement que nous ne regrettons pas ce déplacement éclair (l'après-midi nous étions au derby Martigny - Monthey), car les deux espoirs de Martigny nous ont comblé par leur magnifique tenue.

Nous avions un compagnon de voyage de qualité puisqu'il s'agissait du président du VC Excelsior, notre ami Roger Bollenrucher, qui est un vrai père pour ses coureurs et qui poursuit depuis deux ans avec une volonté de fer, malgré les difficultés, un but précis visant à sortir « ses coureurs » le plus souvent possible pour les aguerrir et leur apprendre l'ABC du métier.

Cela ne va pas sans dépenses, bien sûr, puisque la plupart de ses jeunes n'ont pas de quoi payer les frais de tels déplacements, c'est pourquoi nous devons souligner ici, avant tout, la bonne utilisation des fonds que peut recueillir tout au long de l'année le VC. Que ceux qui le soutiennent sachent donc que leur action permet à nos jeunes cyclistes de sortir du canton et ainsi, d'améliorer progressivement leurs bagages de connaissances et de devenir des « cracks ».

Un fameux parcours

Le IV^e Prix Simon était organisé par les Amis Cyclistes du Nord d'Yverdon, qu'il convient de féliciter pour le choix du parcours et pour l'impeccable travail fourni. Ce parcours comprenait d'abord deux boucles comportant la montée de Fiez, courte mais dure, et la montée de Lignerolles, qui n'a l'air de rien mais qui fait très mal. Après ces deux boucles, il restait à couvrir une quarantaine de kilomètres avec une fameuse côte, celle de Fontanezier, de 7 km, environ, que l'on peut comparer à la route Martigny-Bourg - Chemin-Dessus. Les difficultés étaient telles que le peloton des 150 coureurs devait inévitablement être disloqué même sans de fortes attaques.

Les premiers attaquants

Il est 6 h. 35 lorsque le départ est donné à la rue des Remparts à Yverdon. Le temps est couvert, il fait frais mais il ne pleut pas ; conditions idéales, donc, pour l'instant. La première boucle est entamée à vive allure et après 15 km, de course, trois hommes se détachent ; ils sont bientôt rejoints par deux autres et nous avons ainsi 5 hommes au commandement. Ce sont : Grutter Othmar, de Neuendorf ; Wenger Waldemar, Berne ; Schwarzenbach Jacob, Obergösgen ; Vallotton Roger, Lausanne ; Stossel Willy, Oerlikon.

Un seul Romand contre quatre Suisses allemands ! L'attente est bonne et les fugitifs roulent bon train. Derrière eux, le peloton est secoué par des démarrages fréquents mais de telles accélérations sont suivies par des ralentissements et ces à-coups favorisent plutôt les cinq hommes de tête.

Ceux-ci augmentent leur avance et la porte à 250^m au premier passage à Yverdon. On refait alors le premier parcours et dans la montée de Lignerolles se situe l'attaque de Raphy Pellaud du VC Excelsior. Le Valaisan porte une sérieuse attaque et seul le Genevois Baechler peut sauter dans sa roue. Les deux gaillards s'entendent bien et se détachent progressivement.

Une belle poursuite

Au sommet de la côte, la situation est la suivante : en tête, les hommes déjà cités moins Wenger qui a lâché pied et se trouve à 10^m ; à 207^m Pellaud et Baechler ; à 250^m le peloton, soit avec le même écart qu'au premier passage à Yverdon.

A Orbe, après 15 km, de poursuite, les écarts ont varié ; Wenger a été absorbé par Pellaud et Baechler et lâché sur un relai très sec de Pellaud ; nous avons donc en tête Grutter, Schwarzenbach, Vallotton et Stossel ; à 1^{er} Pellaud et Baechler ; à 2^e Wenger ; à 250^m le peloton qui a un peu réduit son écart. Nous revenons alors sur les quatre premiers pour constater que Stossel et Vallotton donnent des signes de fatigue.

Grutter est le premier lâché, puis Vallotton. Derrière eux, Pellaud fait le forcing en compagnie de Baechler et se rapproche sensiblement. C'est d'abord Grutter qui est absorbé, puis lâché sans pouvoir réagir !

Un peu plus loin, c'est au tour de Vallotton d'être rejoint par Pellaud et son compagnon déchainés. Au moment même où il est rejoint et alors qu'il s'apprête à prendre la roue des 2 poursuivants, Vallotton voit Pellaud placer un furieux démarrage qui le laisse littéralement sur place. Le Valaisan ne pouvait pardonner au Vaudois certaines paroles un peu dures du dimanche précédent échangées à Lausanne !

Avant perdu 10 mètres, Vallotton ne peut les combler et perd bientôt 20, 50 puis 50 mètres. C'est fini pour lui. A Grandson, Pellaud et Baechler rejoignent Stossel et Schwarzenbach après une formidable poursuite de 25 km, au cours de laquelle ils reprennent les 250^m de retard. Un bel exploit. Le quatuor de tête est ainsi formé. Mais il reste 55 km, à couvrir et la dure montée de Fontanezier, la voici, précisément, qui se présente devant nous, impressionnante par son pourcentage. Le peloton sort de sa réserve et attaque à fond ; les hommes donnent tout ce qu'ils peuvent. En tête, toujours nos quatre hommes jusqu'au premier tiers de la côte, puis c'est Stossel qui cède, victime de l'homme au marteau.

L'attaque de Luisier et Brutschin

Les trois premiers continuent durant 500 mètres ensemble ; le pourcentage est sévère et

c'est vraiment une lutte terrible. Pellaud et Baechler sont déramponnés par Schwarzenbach, qui s'en va dans un style impressionnant. Mais derrière, du peloton, sortent deux hommes qui font une montée extraordinaire : Brutschin et Luisier. Leur action est splendide et efficace. Ils se rapprochent sensiblement des premiers, dépassent d'abord Stossel qui sombrera totalement un peu plus loin ; puis c'est au tour de Baechler de connaître un sérieux coup de pompe qui le relèguera bien loin à l'arrivée.

Brutschin et Luisier sont déchainés ; ils passent Pellaud et Luisier lui adresse un petit encouragement au passage. Raphy monte à sa main sans se démonter ; cette intelligente tactique lui vaudra une belle place. Mais Schwarzenbach ne s'en laisse pas compter et veut terminer seul. Au sommet de la côte nous avons donc le leader qui paraît relativement frais ; puis, à 45^m, Luisier et Brutschin ; à 1^{er} Stalder qui s'est déchargé à son tour du peloton et a fait un magnifique retour ; à 1'45^m Pellaud et un groupe de 10 hommes échelonnés comprenant entre autres Dupraz et Boss.

Schwarzenbach va-t-il tenir seul ; allons-nous vers un regroupement ? Non, car les hommes se livrent à fond et les écarts ne changent guère. Cependant, sous l'action de Luisier qui en veut terriblement, l'avance de Schwarzenbach diminue à vue d'œil ; à Vuiteboeuf, les deux poursuivants l'ont en point de mire et c'est la jonction à 9 km, de l'arrivée ; à 15^m se trouve Stalder, qui fait une fin de course remarquable, puis à 150^m, le peloton Pellaud et derrière de nombreux groupes avec des retards beaucoup plus considérables.

Seul contre deux Suisses allemands, que va faire Luisier ? Il tente de partir mais vainement ; ses deux compagnons ne mènent guère, se réservant visiblement pour le sprint. Cette tactique permet au quatrième homme, Stalder, de rejoindre le trio de tête à 4 km, d'Yverdon. Le Valaisan, à nouveau, tente de partir seul, mais ses efforts sont vains. C'est alors le sprint au bout d'une longue ligne droite. Luisier est bien placé, mais il sort trop vite sur la gauche, en plein vent et au moment du coup de rein, il manque de punch et c'est Brutschin qui gagne, battant d'une roue Schwarzenbach, tandis que Luisier est à une demi-longueur et Stalder à une longueur. Une très belle arrivée, très serrée, qui aurait peut-être pu se terminer par une sensationnelle victoire valaisanne. Le deuxième groupe se présente à 150^m environ et le sprint est enlevé par Boss (du Locle) devant Dupraz (Lausanne). Pellaud s'assurant une belle 9^e place, qui complète ainsi la magnifique tenue de nos représentants.

160 coureurs au départ ! C'est dire que nous avons là les meilleurs amateurs B de Suisse, à l'exception de quelques cracks d'outre-Sarine et de Genevois Brocher qui ne s'est pas présenté. Voilà qui situe l'exploit réalisé par les deux coureurs du VC Excelsior. Bien conseillés et aidés par R. Bollenrucher, ces deux grands espoirs qui n'ont pas encore 18 ans, peuvent aller loin.

Certes, ils ont encore beaucoup à apprendre au point de vue tactique, mais la course d'hier les a montrés en très grands progrès dans ce domaine également. Quant à leur courage et à leur allant, ils sont irréprochables. Souhaitons donc vivement qu'ils continuent à se préparer avec le plus grand sérieux en écoutant leur dévoué mentor ; ils retireront, les premiers, les bénéfices de leur application.

Soulignons pour terminer le bon travail de la police locale ainsi que des signaleurs judicieusement postés aux points critiques du parcours. Tout se déroula normalement sans incident. La pluie vint malheureusement gêner l'arrivée, car elle tomba fine et serrée durant la fin de course.

RESULTATS

1. Brutschin Eugène, Münchenstein, 5 h. 55'45" ; 2. Schwarzenbach Jacob, Obergösgen, même temps ; 3. LUISIER Jean, Martigny, m. tps ; 4. Stalder Fritz, Emmenbrücke, m. tps ; 5. Boss Benjamin, Le Locle, à 1'27" ; 6. Dupraz Luc, Genève ; 7. Abieniste Guy, Genève ; puis, 9. PELLAUD Raphy, Martigny, tous même temps ; viennent ensuite : 21. Lonfat Jean-Marie, Martigny ; 29. Maret Raymond, Martigny ; 70. Amsler, Jacques, Martigny.

Le Grand Prix Brun à Genève

Le 5^e Grand Prix Brun, réservé aux amateurs A, s'est disputé dimanche matin sur une distance de 188 km., par une pluie battante. La course fut particulièrement animée puisqu'au 50^e km, déjà, 5 hommes prenaient le large. Il s'agissait du champion suisse Attilio Moresi, de l'Italien Mario Azzini, du français Joseph Gautier, de l'Allemand Edi Ziegler et du Suisse Roland Rothen.

De nombreux coureurs étaient déramponnés et à Cossonay (km. 62), le peloton, qui se trouvait à 2^e des fuyards, ne comptait plus qu'une trentaine d'hommes sur 75 qui avaient pris le départ. Dans la montée du Molendruz, le peloton se disloquait et les coureurs passaient au sommet par petits groupes.

Parmi les fuyards de la première heure, le froid commençait à faire des ravages, seul Mario Azzini restant en tête alors que ses compagnons d'échappée étaient lâchés, de même que le Suisse Moresi, victime d'un refroidissement.

Finalement, c'est l'Italien Azzini qui franchit en vainqueur la ligne d'arrivée, après une échappée de plus de 150 km., précédant de 2^e le Suisse Baechmann qui avait faussé compagnie au reliquat du peloton dans les 50 derniers kilomètres.

Voici le classement : 1. Mario Azzini, Italie, les 188 km, en 5 h. 29' 26" ; 2. Rolf Baechmann, Zurich, 5 h. 52' 59" ; 5. Walter Favre, Bâle, même temps ; 4. Aldo d'Agostino, Genève, 5 h. 52' 59" ; 5. Bernard Eraclé, Genève, m. t. ; 6. Roland Rothen, Bern, 5 h. 55' 55" ; 7. Gérard Mossière, Genève, m. t. ; 8. Erich Götschi, Zurich, 5 h. 54' 59" ; 9. Edi Ziegler, Allemagne, 5 h. 56' 34" ; 10. André Garin, Genève ; 11. Attilio Moresi, Lugano, m. t.

La course Paris-Bruxelles

La 42^e édition de la course Paris-Bruxelles, quatrième épreuve de la saison comptant pour le Challenge Desgrange-Colombo, s'est disputée dimanche sur la distance de 290 km. L'Italien Michele Gismondi, blessé durant les Trois Jours d'Anvers et le Luxembourgeois Aldo Bolzan, malade, avaient déclaré forfait lors des opérations de contrôle qui s'étaient déroulées samedi. Les Italiens Loreto Petrucci et Guido Boni et l'Anglais Ken Mitchell s'étaient d'autre part présentés au contrôle et avaient été ajoutés à la liste des participants, de même que le Luxembourgeois Ranuel, en remplacement de son compatriote Bolzan.

C'est finalement 167 coureurs qui prirent le départ.

Comme dans Paris-Roubaix, la décision ne devait intervenir que dans les derniers kilomètres, qui comportaient également quelques mauvais passages et quelques routes pavées. Alors que les fuyards avaient été rejoints à quelque 15 km. du but, le Belge Rik van Looy s'échappait à son tour et réussissait à prendre près d'une minute au peloton dans l'ultime partie de la course. Le Français Gauthier prenait à son tour le large peu avant le but et terminait avec quelques secondes d'avance sur le gros de la troupe, dont le sprint était enlevé par Rik van Steenberg.

Les résultats :

1. R. van Loy, Belgique, les 293 km, en 8 h. 59' 12" ; 2. Gauthier, France, à 44" ; 3. Van Steenberg, Belgique, à 49" ; 4. Derycke, Belgique ; 5. Van Est, Hollande ; 6. Van den Branden, Belgique ; 7. Schotte ; 8. Debruyne ; 9. Truye ; 10. Kerckove, puis Forestier, Maule, Stablinski, Robic, Magni, Dewalk, Lauredi, D'Allagata, Couvreur, tous même temps que R. van Steenberg.

F. Schaer a abandonné. C'était le seul Suisse au départ de cette course.

Classement challenge Desgrange-Colombo

1. Debruyne, Belgique, 44 p. ; 2. Van Steenberg et Derycke, Belgique, 41 p. ; 3. Forestier, France, 39 p. ; 4. Ockers, Belgique, 35 p. ; 5. Gauthier, France, 28 p.

Par nations : 1. Belgique, 248 p. ; 2. France, 110 ; 3. Italie, 57 p. ; 4. Hollande, 11 p.

La course de côte du Mont Faron

Disputée dimanche matin en ligne, la course de côte du Mont Faron a donné le classement suivant :

1. Valentin Huot, France, les 5 km, 600 en 18' 02" ; 2. Federico Bahamontes, Espagne, 18' 05" ; 3. Charly Gaul, Luxembourg, 18' 29" ; 4. Jean Dotto, France, 18' 34" ; 5. Milano, France ; 6. Savourian, France ; 7. Gil, Espagne ; 8. Rostolan, France ; 9. Baldassarodi, France ; 10. Loubière, France. Le Suisse Hugo Koblet s'est classé 15^e et l'Italien Guico Messina 18^e.

L'Espagnol José Gil, récent vainqueur contre la montre et qui partait favori, a attaqué dès le départ, mais Huot, Dotto et Bahamontes ont pu le rejoindre. A mi-course, Dotto était lâché un moment, mais il revenait en tête et tâchait de lâcher ses adversaires. Il se faisait néanmoins remonter par Huot qui prenait le large. Bahamontes contre-attaquait à 1 km, 500, mais malgré tous ses efforts, il ne pouvait rejoindre Huot qui terminait détaché.

Réunion extraordinaire du comité national

A l'issue d'une réunion extraordinaire qui s'est déroulée samedi à Berne, le comité national a publié le communiqué officiel suivant :

« Le comité national, réuni samedi 21 avril 1956 à Berne, en séance extraordinaire a examiné spécialement le problème de la participation des coureurs amateurs suisses à des courses étapes à l'étranger, particulièrement Varsovie - Berlin - Prague, en 12 étapes.

Le comité national constate avec regret que la commission sportive de l'Union cycliste suisse a donné l'autorisation un peu hâtivement à un club genevois, sans pour cela consulter le comité national pour ratification et en méconnaissant les engagements pris antérieurement. La délégation du S. R. B. ne peut se déclarer d'accord avec l'autorisation donnée à la légère par la commission sportive de l'U. C. S. Toutefois, tenant compte que les dispositions de ce déplacement sont accomplies, le comité national laisse la liberté à l'U. C. S. de maintenir ou d'annuler l'autorisation accordée ».

Quatre équipes étrangères et huit équipes suisses au Tour de Suisse

Le S. R. B., organisateur du Tour de Suisse, a discuté des nouvelles modalités de cette compétition avec les représentants de l'industrie cycliste suisse. Il a été constaté que la transformation d'une course individuelle en une course par marque a été accueillie favorablement dans les milieux intéressés. Les équipes seront composées de six coureurs. Quatre équipes de marques étrangères et huit équipes de marques suisses ont été engagées, étant entendu que les maisons suisses pourront compléter leur formation à l'aide de coureurs étrangers.

Les tirs à Sion

La troisième et avant dernière journée des tirs obligatoires a connu une forte participation de tireurs.

Malgré un ciel sombre, de bons résultats ont été tirés. Les « vedettes » en sont cependant toujours aux entraînements, il faudra donc attendre samedi et dimanche 5 et 6 mai — derniers jours des tirs officiels — pour enregistrer des résultats records.

Nous pensons intéresser les lecteurs et surtout les nombreux amis du tir, en publiant les résultats des exercices des samedi et dimanche 21 et 22 avril.

Les résultats suivants donnent droit à la mention fédérale délivrée par la société suisse des carabiniers :

Savioz André 89 — Schmid Ernest 88 — Kaspar Max 88 — Kaspar Otto 86 — Cardis Roger et Joye Henri 85 — Ressonig Franz 81 — Fiorina Joseph et de Kalbermatten Pierre 80 — Winet Théodor, Chabley Raymond et Gagliardi Mi-

chel 79 — Siggen Rodolphe, Willy Henri, Pellissier Pascal, Gaillard Pierre, Allet Jacques, Grosset Cosimir, Gessler Jean et Joris René 78 — Muhlheim Gilbert 77 — Rohrer Franz, Stöckli Charles, Duc Jean et Ambord Bernard 76.

Les tireurs suivants ont gagné la mention cantonale :

Pellissier Albert, Roch Gaspard, Stutzmann Auguste, Zurbruggen André, Amherdt Jacques, Schwarz Erwin, de Quay Eric et Roessli Roger 75 — Naef Franz, Oggier Félix, von Würstemberg Hans 74 — Kernen Rudolf, Spahni Théobert, Amez-Droz Charles, Chastonay Karl 73 — Morand Max, Favre Jean-Bernard, Monay Gador, Widmer Marcel, Rey Roland, Bertin Robriel 72 — Michel Josef, Moix Alfred, Passerini Henri, Walpen Michel, Dayen Charly, Rappaz Jean-Pierre, Guier Bernhard et Dallèves Louis 71.

CHRONIQUE DE SIERRE

Avec nos sportifs

Les sportifs siérois préparent un mois de mai du tonnerre et tous les comités travaillent à plein rendement. Nous avons eu l'occasion d'assister à diverses séances et à prendre l'air du bureau.

En CYCLISME, le VC Eclair se prépare à recevoir le Tour de Romandie au terme de la première étape le 10 mai. M. le conseiller communal Bieri préside le comité qui est sensiblement le même que celui qui fit du si bon travail aux championnats suisses de l'an dernier.

En GYMNASTIQUE, M. Ebenegger préside le comité de la fête des pupilles prévue pour le 27 mai. M. Daetwyler a composé une musique particulière pour les préliminaires généraux exécutés par plus de 1500 enfants. Des maisons siéroises ont offert les prix principaux.

Le 6 mai aura lieu un cours - inspection au stade de Condémains, sous la direction de notre ami Raymond Coppex, chef technique.

En TIR, M. le conseiller Métrailler préside le comité du tir commémoratif de Finges, qui se déroulera le 20 mai sur les lieux mêmes de la bataille.

Sierre aura un mois de mai chargé, d'autant plus que la ville recevra encore les chanteurs valaisans et inaugurera une nouvelle exposition de peintures à Villa.

CHRONIQUE MONTHESANNE

Le meeting de boxe de Monthey

A la suite de diverses circonstances indépendantes de la volonté des organisateurs et des boxeurs, le programme des combats a dû être modifié pour le meeting de samedi prochain, à la salle de l'Hôtel du Cerf, à Monthey.

Nous aurons donc ainsi les combats suivants :

Plumes : Kasper (S) contre Semaine (F).

Léger : Frazzoni (S) - Monney (F).

Welter : Gapany (S) - Desillot (F) — Ceresa (S) - Seale (F).

Lourd : Favre (S) - Hais (F).

En match exhibition, nous aurons Epp contre un boxeur de Colombier encore à désigner ; Schwizgebel contre Ricardi et Koch contre Bucher.

En match professionnel, Rossier (Bienne) sera opposé à Ingold.

Un bel exercice pour nos pompiers

La semaine dernière, notre corps de sapeurs-pompiers accomplissait son cours de répétition. Un soir de la semaine, vers 18 heures, nos pompiers étaient donc à l'exercice, lorsque, vers 18 h. 50, ils furent alertés, cette fois sérieusement, pour un commencement d'incendie qui venait de se déclarer à l'entrepôt de vieux pneus de M. J. Trottel. Il y eut beaucoup plus de fumée que de feu et nos pompiers purent mettre en pratique les leçons reçues durant la semaine et se rendre rapidement maître de ce commencement d'incendie qui avait attiré nombre de curieux.

Il cherchait refuge en Valais

La police valaisanne vient d'arrêter un dénommé Jacquier, recherché depuis quelque temps déjà par la gendarmerie vaudoise. M. Jacquier avait essayé d'échapper à la justice en se réfugiant sur les chantiers d'Isrables où la police l'a rejoint.

Disparition ? Fugue ?

Depuis quelques jours on est sans nouvelles de M. Fritz-Ernest Mûnger, née en 1929, marié, qui exploite une ferme dans la région de Granges-Noës. Parti en auto M. Mûnger a téléphoné vendredi de Berne à sa famille pour aviser qu'il rentrerait le soir même en Valais. On ne l'a plus revu. La police avisée s'occupe de ce cas. Les recherches ont commencé.



Monsieur Abel CHESEAUX, à Leytron ; Les enfants et petits-enfants de feu Anthonse CHESEAUX-BLANCHET, à Leytron et Chamoson ;

Madame et Monsieur André CRETENAND-CHESEAUX et leurs enfants, à Leytron ;

Monsieur Jérôme CHESEAUX, à Leytron ; ainsi que les familles parentes et alliées MARTINET, CHESEAUX, MICHELLOD, PRODUIT et RODUIT, à Leytron et Saillon.

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Virginie CHESEAUX née BLANCHET

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière grand-mère, tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui le 22 avril 1956, dans sa 71^e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron mardi 24 courant, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sang et feu en Algérie et au Maroc

Les combats en Algérie

ALGER, le 22 avril (Ag. AFP). — On signale l'ancanissement de groupes rebelles dans le nord constantinois et en Kabylie. Les hors-la-loi ont attaqué deux villages algériens, tuant trois habitants : les indigènes ont résisté et ont capturé l'un des rebelles.

Un dangereux terroriste, porteur de 15 condamnations, a été arrêté à Alger. Près de Constantine, un rebelle a grièvement blessé un policier musulman ; le meurtrier a été abattu.

On massacre aussi... les bêtes

Dans une ferme, les hors-la-loi ont égorgé 120 moutons et 22 vaches. Trois écoles ont été incendiées près de Millesimo.

A Casablanca

Assassinat d'un chef communiste

CASABLANCA, le 22 avril (Ag. AFP). — Dans la nuit de samedi à dimanche, un secrétaire régional du parti communiste marocain, responsable du PCM pour la nouvelle Medina de Casablanca, M. Mohammed Setti Ben Ali, a été abattu à coups de revolver.

Cet assassinat a motivé hier soir, une protestation du bureau politique du parti qui demande à S. M. Mohammed V une « solennelle condamnation ».

Heurs et malheurs du séjour de "B. et K." à Londres

Visite à la reine

LONDRES, 22 avril (Ag.) — A leur arrivée au château de Windsor, à 17 h. 30, le maréchal Boulganine et M. Khrouchtchev ont été accueillis par sir Anthony Eden et des membres de la maison royale (Houshold).

Les hommes d'Etat ont ensuite été présentés à la reine Elisabeth et au duc d'Edimbourg. Le petit prince Charles et la princesse Anne étaient présents.

Après un entretien d'environ une demi-heure avec la reine et le duc d'Edimbourg, auquel sir Anthony Eden assistait, le maréchal Boulganine a remis à la souveraine un message officiel de la part du maréchal Klementi Vorochilov, président du Presidium du Soviet suprême de l'URSS.

UNE CAPE DE ZIBELINE DE 200,000 fr.

LONDRES, 22 avril (Ag.) — On confirme officiellement dimanche soir que le maréchal Boulganine et M. Khrouchtchev ont offert à la reine Elisabeth une cape de zibeline. La valeur de cette fourrure, très rare, est estimée à environ 16 000 livres sterling. (Près de 200 000 francs suisses).

B est très impressionné et K trouve Londres enfumée

LONDRES, 22 avril (Ag.) — Le maréchal Boulganine a déclaré dimanche soir, au cours du dîner qui lui a été offert par le Conseil municipal de Londres, qu'il avait été très impressionné par sa visite à Windsor où il a pu rencontrer la reine, le duc d'Edimbourg et la famille royale.

Comme au cours de la conversation, Mrs Bentwich, président du Conseil municipal de Londres, remarquait que le cours actuel du rouble constituait un obstacle aux échanges touristiques, le maréchal Boulganine lui a répondu que le gouvernement soviétique étudiait la question et qu'il verrait ce qu'il serait possible de faire pour améliorer la situation.

M. Khrouchtchev, de son côté, interrogé sur ses impressions de Londres, a indiqué qu'il regrettrait de trouver la ville si enfumée. Moscou, a-t-il dit, a beaucoup moins de fumée.

Les chefs soviétiques ont quitté le Conseil municipal quelques minutes après 23 heures.

Défilés de protestation

Les émigrés accusent B et K de crimes abominables

LONDRES, 22 avril (Ag.) — Des milliers d'émigrés d'Europe orientale ont défilé dimanche après-midi à travers les rues de Londres, pour protester contre le régime communiste dans leurs pays. Les manifestants se sont rendus d'une église catholique de l'ouest de Londres, au monument aux morts, dans le voisinage du Parlement. Des renforts de police ont été levés, mais la manifestation s'est déroulée dans le calme. De nombreux émigrés polonais, ukrainiens et tchécoslovaques, portaient des affiches réclamant la libération des Etats réduits à l'esclavage. Les manifestants distribuaient des tracts déclarant que M. Khrouchtchev était personnellement responsable de la déportation de 1,5 million de Polonais, de 1939 à 1941, de l'exécution d'un grand nombre de Polonais et de l'assassinat de 15 mille prisonniers de guerre polonais dans la forêt de Katyń. Boulganine était l'homme qui a permis aux nationaux-socialistes de détruire totalement Varsovie. Boulganine et Khrouchtchev sont responsables du massacre et de la déportation de milliers de membres de la résistance polonaise. Actuellement, ils sont responsables en commun de la terreur et de l'esclavage qui règnent dans l'empire communiste.

Un défilé semblable a eu lieu à Coventry.

FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »

Bagarres, torches vivantes, exécutions sommaires...

L'assassinat du responsable du PCM devait déclencher une violente bagarre. Les habitants du quartier se lancèrent à la poursuite des agresseurs. Ils en livrèrent cinq au gouverneur et en brûlèrent vifs deux autres.

Le bruit avait couru à Casablanca que Mohammed Setti avait été abattu par représailles à la suite du meurtre en pleine rue, samedi matin, du dr Omar Drissi, membre du parti de l'Istiqlal. Le télégramme du PCM qualifie toutefois ce dernier meurtre d'« odieux attentat », en rejetant ainsi la responsabilité.

Explosion à Oujda

OUJDA (Maroc), le 22 avril (Ag. AFP). — Trois femmes et deux enfants ont été tués par l'explosion d'Oujda, annonce un communiqué officiel. De source autorisée, on apprend que l'accident serait dû à l'explosion d'un dépôt de munition clandestin ; il y a plus de quinze blessés.

Collision sur la route de Marrakech

CASABLANCA, le 24 avril (Ag. AFP). — Trois Marocains ont été tués et 28 autres blessés dans une collision entre un car de voyageurs et un camion, qui s'est produite, dimanche, sur la route de Marrakech, à 20 kilomètres de Casablanca. On ignore encore s'il s'agit d'un attentat.

ITALIE

Condamnation d'un député communiste assassin

FLORENCE, 22 avril (AFP). — Le député communiste Francesco Moranino — « Gemisto » dans la résistance — a été condamné par contumace à dix ans de réclusion par la Cour d'assises de Florence. Il était accusé d'avoir ordonné aux hommes de sa division « Garibaldi » de fusiller cinq partisans prétendus « espions fascistes » et d'avoir fait supprimer les épouses de deux d'entre eux. Au moment de la levée de son immunité parlementaire, le député communiste italien s'était enfui, probablement en Tchécoslovaquie.

La visite du chancelier Adenauer aux Etats-Unis aurait lieu en juin

BONN, 22 avril (DPA). — M. von Bentano, ministre des affaires étrangères de l'Allemagne occidentale, a reçu dimanche M. Krekeler, ambassadeur de l'Allemagne fédérale à Washington, venu à Bonn comme c'est l'usage pour faire rapport de sa mission aux Etats-Unis. A part d'autres questions, la visite prochaine du chancelier Adenauer aux Etats-Unis a été soulevée. Elle aurait lieu en juin.

Vaste action d'épuration à Chypre

NICOSIE, 22 avril (Reuter). — 1200 soldats britanniques ont effectué dimanche une action de nettoyage dans la région montagneuse située sur les côtes septentrionales de Chypre. 18 personnes suspectes ont été appréhendées.

Le pacte militaire entre l'Egypte, le Yémen et l'Arabie séoudite

Institution d'un Conseil suprême omnipotent

LE CAIRE, 22 avril (Reuter). — Le texte du pacte signé entre l'Egypte, l'Arabie séoudite et le Yémen a été publié dimanche matin.

Selon ce traité, les trois pays arabes ont conclu une alliance militaire et envisagent de placer les trois armées sous un commandement unique. L'article 2 prévoit que toute agression armée contre l'un des Etats signataires sera considérée comme une attaque contre les deux autres. Il est prévu de créer un Conseil suprême, une Commission militaire et un commandement commun. Le Conseil comprend les ministres des affaires étrangères, et les ministres de la défense. Il est chargé de nommer et de révoquer les commandants en chefs. La Commission militaire se compose des chefs des états-majors des trois armées et constitue l'organe consultatif du Conseil suprême dans les affaires militaires. Le commandement commun est permanent et fonctionne aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre.

L'article 11 déclare que le nouveau traité tripartite n'affecte pas les droits et les obligations des Etats signataires découlant de la charte de l'ONU ou les responsabilités accrues du Conseil de sécurité en vue de maintenir la paix et la sécurité internationale. L'article 12 fixe la validité du pacte à 5 ans. Ce traité est prorogé automatiquement s'il n'est pas dénoncé une année à l'avance.

Bâle

150.000 VISITEURS A LA FOIRE SAMEDI ET DIMANCHE

BALE, 22 avril (Ag.) — En dépit du temps plutôt défavorable, le nombre des visiteurs de la foire, a dépassé le record de l'année dernière. Foire suisse d'Echantillons en ce second week-end. Les CFF, à eux seuls, ont amené samedi et dimanche à Bâle, quelque 50.000 personnes, alors que plus de 60.000 sont arrivés par la route.

Environ 150.000 visiteurs ont parcouru au cours de ces deux journées les diverses halles de la Foire, contre 120.000 lors du second week-end de l'exposition 1955.

L'abondance de matière (sportive) nous oblige à renvoyer à demain la parution de diverses correspondances, notamment le compte rendu de la très belle soirée de la Lyre de Monthey et celui des assises de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes.

Six Américains se tuent en France

ANGOULEME, 22 avril (Ag.) — Une voiture, dans laquelle avaient pris place six militaires américains, a capoté, la nuit dernière, sur la route Angoulême - Limoges. Les six occupants de la voiture ont été tués sur le coup.

Sa Sainteté Pie XII et l'éducation de la jeunesse

CITE DU VATICAN, 22 avril (Kipa). — Sa Sainteté Pie XII a reçu en audience, vendredi 20 avril, les maîtres et les élèves d'un collège romain dont les origines remontent à Clément VIII, et leur a adressé un discours dans lequel il a traité de l'éducation de la jeunesse et des devoirs des jeunes.

Le Souverain Pontife a relevé les critiques formulées contre la vie des collèges, puis a indiqué les conditions nécessaires à remplir pour que l'enseignement et la formation donnés dans les collèges atteignent leur but. Il a insisté sur la nécessité de donner aux jeunes un idéal.

Puis, s'adressant aux élèves, Sa Sainteté Pie XII a dit qu'il n'y a pas de plus mauvais début dans le chemin de la vie, que de renoncer avant toute épreuve, de se replier avant la bataille, de se résigner avant les adversités.

Le Souverain Pontife a ajouté : « Trop nombreux sont hélas ! de nos jours les jeunes gens insensibles à l'attrait de la grandeur des buts élevés et sains, des jeunes gens veules, contents de tendre vers un petit univers de commodités personnelles et qui, s'ils ont un idéal, les choisissent au nombre des plus éphémères, de ceux qui rapportent le plus vite. De tels jeunes gens pourront devenir de bons citoyens et même être utiles à la société, mais qu'en serait-il d'une nation, dont la jeunesse, n'aspire pas en nombre suffisant à réaliser de grandes et belles choses ? Son avenir qui exige le progrès, l'amélioration, en serait gravement compromis. C'est pourquoi nous voudrions vous exhorter à ouvrir vos cœurs aux grands désirs et, tout en évaluant sagement vos forces, à vous donner des buts hardis, afin que dans le vaste domaine de la vie vous puissiez fournir un grand apport à la science, aux arts, ou à la société qui attend de la jeunesse ses guides de demain. »

Permis de chasse sous-marine dans les eaux territoriales françaises

La section des activités sous-marines du Club Méditerranée ayant fusionné avec le Club des Chasseurs et Explorateurs sous-marins de France, elle est dorénavant également autorisée à délivrer le permis de chasse sous-marine exigé en eaux territoriales françaises.

Ainsi, les personnes résidant en Suisse et désirant obtenir ce permis et une licence française de chasse sous-marine pourront s'adresser directement à la Section suisse du Club Méditerranée à Genève (place de la Navigation).

En se procurant leur permis et une licence de chasse sous-marine, les intéressés contractent automatiquement une assurance responsabilité civile et reçoivent périodiquement une documentation des activités sous-marines. Une copie de leur dossier est envoyée aux autorités maritimes à Marseille. Et il leur suffit pour cela d'acquiescer une redevance annuelle de Fr. 12,50 qui comprend l'adhésion aux deux clubs jumelés.

La lutte contre l'Eglise en Allemagne orientale

Lettre pastorale de protestation

BERLIN, 22 avril (DPA). — Mgr Wilhelm Weskamm, évêque catholique de Berlin, a protesté dimanche dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises de Berlin-Est et environ contre les entraves à l'enseignement religieux en République démocratique allemande. L'évêque Weskamm exige « la liberté complète et honorable de l'enseignement religieux pour les enfants chrétiens ». Il s'est élevé contre l'ordonnance de février interdisant l'enseignement religieux dans les écoles secondaires de Berlin-Est et géant considérablement cet enseignement dans les écoles primaires « afin de garantir la fermeté dans les écoles démocratiques ». La lettre relève que l'Eglise n'est toutefois pas responsable des relations toujours plus difficiles entre l'Eglise et l'Etat.

Un camion dévalle un ravin

Dans la journée de vendredi, un camion de la maison Genetti, entreprise de gravières entre Riddes et Chamason, circulait sur la route qui sépare ces deux localités lorsque, pour une raison que l'enquête établira, il dévala le ravin de 12 mètres en bordure du Rhône.

Le véhicule s'arrêta à quelques pas de l'eau. Les dégâts matériels sont importants. Quant au chauffeur M. Farinet, il s'en tire sans blessure grave.

Sion

Une balle perdue lui transperce la main

Dimanche après-midi, les pensionnaires de la Maison Blanche se rendaient en groupe à Sion pour assister à une séance de cinéma.

Près du garage des Fournaises, alors que le nommé Ruedi cheminait à environ 50 mètres de ses camarades, il ressentit un violent choc à la main droite.

On put constater immédiatement qu'une balle perdue l'avait atteint.

Le projectile, qui selon les déclarations du médecin, était resté dans le revers de la main, à cause de sa force de percussion passablement réduite, fut remis à la police de sûreté pour examen.

La main du malheureux est complètement brisée.

Où l'Union syndicale déçoit profondément les paysans

C'est avec beaucoup d'amertume que les agriculteurs ont appris l'opposition catégorique de l'Union syndicale suisse à toute hausse des prix du lait et de la viande, y compris celle de 1 centime concédée par la Commission consultative de l'agriculture.

Ils n'auraient pas attendu mieux des organisations de l'industrie d'exportation ou du commerce d'importation, mais ils espéraient davantage de celle qui prétend vouloir l'union de tous les travailleurs et la suppression de toute exploitation de l'homme par l'homme. Quel autre aboutissement son attitude peut-elle avoir, si l'autorité fédérale la fait sienne, que l'exploitation d'une catégorie de travailleur par une autre catégorie de travailleur ? Peut-on qualifier autrement le fait de vouloir refuser à l'agriculture toute contre-partie au nouvel accroissement des frais de production que susciteront pour elle les hausses de salaires obtenues par l'Union syndicale ?

Nous savons bien que la « Correspondance syndicale » propose d'envisager la diminution de ces frais par un abaissement des droits de douane et taxes frappant les machines, engrais, produits antiparasitaires, semences, fourrages, etc. qui doivent être importés pour l'agriculture. Mais cette proposition semble si peu étudiée, que nous craignons fort de voir ses auteurs n'y plus songer un seul instant le jour où ils seront parvenus à empêcher toute hausse des prix du lait et de la viande.

Ils prétendent d'ailleurs apprendre à l'agriculteur un autre moyen d'abaisser ses frais, c'est de travailler plus rationnellement.

« Le conservatisme qui est propre au paysan, écrivent-ils, n'a pas permis d'augmenter la productivité dans toute la mesure qui eût été nécessaire. » Nous prions ceux qui parlent ainsi de se reporter à la « statistique de base de l'alimentation et de l'agriculture » publiée l'an passé par l'OECE et dans laquelle sont comparés les rendements à l'hectare de la Suisse, de la Suède, de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, des Etats-Unis et du Canada. Ils y verront que la Suisse vient en tête pour les rendements en seigle et en avoine, qu'elle n'est dépassée que par l'Allemagne pour ceux en blé, en orge et en betteraves, que par l'Allemagne et par l'Autriche pour ceux en pommes de terre, que par la Suède pour ceux en lait et que par les Etats-Unis pour la teneur en matières grasses de ce lait. Est-ce là le fait d'une agriculture routinière ?

Au reste, aurait-on le droit de lui reprocher une productivité insuffisante, lorsque l'on prétend pénaliser celle-ci en déclarant qu'une majoration du prix du lait aurait pour corollaire un accroissement des livraisons de cette denrée ?

Pareille allégation ne résiste d'ailleurs pas aux faits. Le paysan dépend trop des conditions du milieu et des circonstances atmos-

phériques pour pouvoir, comme l'industriel, accroître à volonté une production aussitôt qu'il en obtient des prix rémunérateurs. Et s'il est une tendance que l'on a vu se manifester chez lui, c'est bien plutôt celle de chercher à compenser l'insuffisance du prix de l'unité produite par un accroissement du nombre de ces unités.

Il en va notamment ainsi pour le lait dans toutes les régions alpines et préalpines où l'on ne peut guère se tourner vers d'autres productions. En réalité, c'est avant tout du volume des récoltes fourragères que dépend celui de la production laitière. Et ce volume est essentiellement fonction de la pluviométrie de l'année, sur laquelle, on en conviendra, l'agriculteur n'a pas grand pouvoir.

Mais ce qui nous dépasse véritablement, c'est que l'on puisse tenir des propos tels que celui-ci : « Une majoration des prix du lait ne favorise que les paysans qui possèdent un certain nombre de vaches ; en revanche, elle aggrave la situation des petits exploitants, dont beaucoup doivent acheter le lait ».

Ne faut-il pas tout ignorer de la structure de notre économie rurale pour parler ainsi ? Bien au contraire, aucune ressource n'est plus essentielle pour le petit exploitant que la paie du lait. Alors que la vente de ses diverses récoltes ne lui assure que quelques rentrées par an, cette paie seule lui fournit de l'argent à la petite semaine. Les ventes de bétail à intervalles réguliers permettent également que les rentrées soient moins espacées.

Le raffermissement des prix du lait et de la viande sont donc les moyens qui permettent d'aider le plus efficacement les petits agriculteurs, qui ne disposent que de peu de crédit. Et lorsque l'on sait que ceux-ci forment le 82,7 % de notre population paysanne, alors que les moyens exploitants (ceux possédant de 10 à 20 ha) n'en représentent que le 14 %, et les gros (ceux qui ont davantage de 20 ha), que le 3,7 %, peut-on juger autrement qu'inconvenant l'attitude qui consisterait à refuser toute amélioration du sort de ce 82,7 %, sous prétexte qu'elle risquerait d'engraisser de façon excessive ce 3,7 % ?

Et, survenant à l'instant où le désastre du gel de février apparaît dans toute son étendue, cette inconvenance est ressentie de façon particulièrement vive par les campagnards.

Les petits paysans ne se font d'ailleurs guère d'illusion sur la subite sollicitude que certains leur vouent. Ni au Valais, ni à Fribourg, ni aux Grisons, ni en Suisse centrale, les montagnards ne se laissent séduire par les prix différentiels que l'on prétend leur offrir. Leurs organisations ont appuyé sans réserve l'Union suisse des paysans. Jamais la paysannerie suisse n'a été aussi unanime dans ses revendications.

Jacques Dubois.